

**DEUXIÈME PARTIE**  
**VOLET PAYSAGER**

**Figure 63**  
Principes d'implantation



**Vue A**  
Exemple d'un parc en ligne, axé selon la direction rectiligne d'une importante route départementale

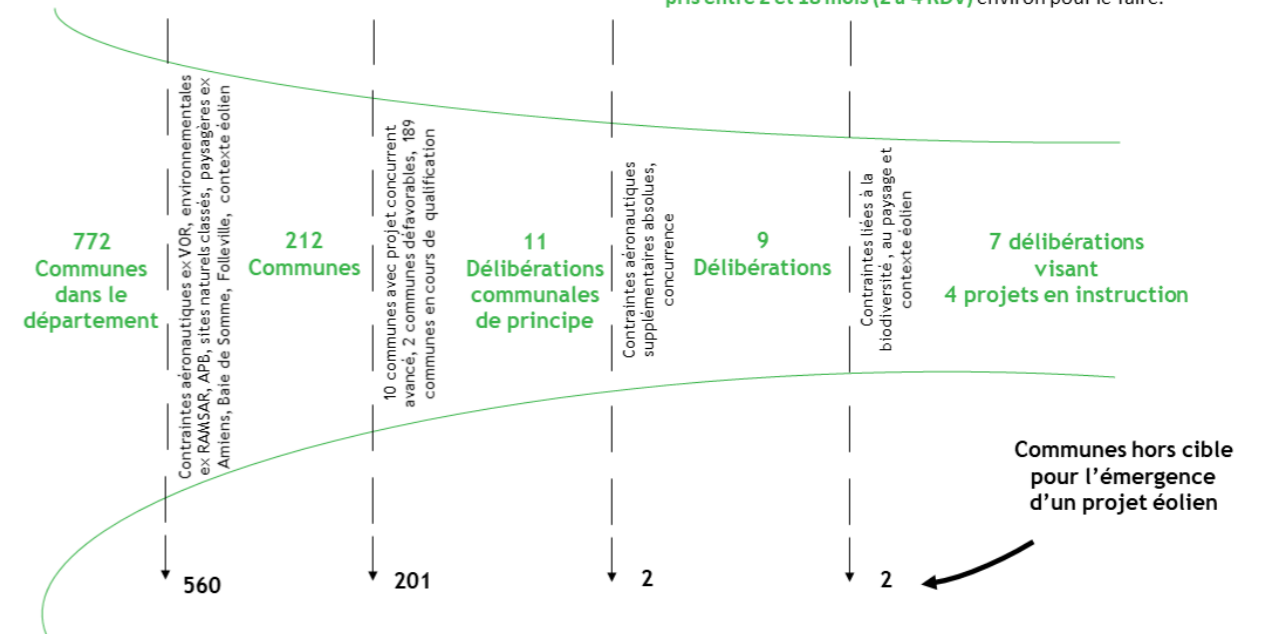


**Vue B**  
Exemple d'un parc en masse, implanté sur un plateau ouvert, et sur un site d'assiette homogène

**Figure 64**  
Processus d'émergence d'un projet

**Processus d'émergence d'un projet**  
L'exemple du département de la Somme entre juillet 2017 et août 2021

Les communes qui ont délibéré sur le principe de l'éolien ont pris entre 2 et 18 mois (2 à 4 RDV) environ pour le faire.





Des variantes d'implantation sont étudiées afin de définir la variante finale la plus adaptée au site.

■ Ci-contre à gauche :

- *Figure 63 : deux formes principales d'implantation.*

(croquis : Matutina)

- *Figure 64 : processus d'émergence d'un projet.*

(source : Ventelys)

- *Vue A : Un parc éolien en service implanté en alignement régulier, appuyé sur l'axe d'une route très fréquentée (en région Normandie)*

(photo : Matutina)

- *Vue B : Un parc éolien en service implanté en masse homogène, permettant une visibilité au premier coup d'œil dans un paysage de plateau ouvert et cultivé (en région Normandie)*

(photo : Matutina)

## 1 - LE SITE ET SES POSSIBILITÉS D'IMPLANTATION

### 1.1 - Les processus d'émergence d'un projet éolien : choix du site d'implantation

Le processus d'émergence d'un projet éolien au sein de Ventelys Energies Partagées est un enchaînement d'étapes qui permet au-travers d'une analyse multicritère de proposer des sites d'implantation de projet éolien au sein d'un département.

Aussi, à l'échelle du département de la Somme la première étape a été de mettre de côté les communes présentant des contraintes rédhibitoires à l'éolien. En premier lieu ont donc été étudiées les contraintes réglementaires, les enjeux paysagers majeurs (Amiens, Baie de Somme, Folleville...) ainsi que les enjeux écologiques majeurs (RAMSAR, APB, sites naturels classés). Ce premier examen a permis d'identifier 212 communes sur les 772 que compte le département. Ce sont donc 520 communes, soit les deux tiers du département, qui sont déterminées comme non-éligibles à une étude de faisabilité de Ventelys Energies Partagées.

Les 212 communes éligibles à une étude de faisabilité sont ensuite contactées. Celles-ci peuvent être intéressées ou pas par la réalisation d'un diagnostic de leur territoire ainsi si la commune le souhaite Ventelys Energies Partagées propose la réalisation d'une étude de faisabilité. Une commune met généralement entre 2 et 18 mois pour se déterminer, c'est le temps de la prise de délibération de principe. Entre juillet 2017 et août 2021, 11 communes du département ont délibéré en ce sens. A la suite d'une délibération, une première analyse des enjeux paysagers et écologiques à l'échelle du territoire communal est réalisée. En parallèle, une consultation de divers organismes et services de l'Etat est lancée afin d'échanger sur les enjeux et valeurs à prendre en compte. De même, les premières prospections foncières démarrent. A ce stade, des contraintes majeures peuvent encore émerger et des projets

se voient ainsi stoppés, c'est le cas pour un tiers des projets de Ventelys Energies Partagées dans le département. Ainsi, sur les 11 délibérations favorables à une étude de faisabilité prises dans le département depuis 2017, 4 d'entre elles n'ont pas donné lieu à la formation d'un projet éolien. En effet, sur 4 communes Ventelys Energies Partagées a déterminé des contraintes locales rédhibitoires (paysagère, biodiversité, aéronautique...). Ce sont donc aujourd'hui seulement 4 projets en instruction issus de 7 délibérations communales dans le département de la Somme.

Le choix d'un site pour l'implantation d'un parc éolien dépend donc de nombreuses contraintes techniques et réglementaires et c'est en écartant les zones de non-faisabilité liées à ces différents facteurs, qu'une zone d'implantation potentielle des éoliennes est définie et est aussi travaillée avec les communes. Concernant le projet Rossignol, la zone d'étude a été entérinée avec les communes de Liomer et Brocourt dès 2017 et lors de différentes rencontres avec les élus. Concernant le projet de La Haute-Couture la zone d'implantation potentielle a été en partie déterminée conformément aux demandes des communes : un éloignement des premiers mâts de 900 m des habitations de Villers-Campsart et de 1 000 m pour la commune d'Hornoy-le-Bourg. De plus, la commune de Villers-Campsart s'est opposée à une extension du projet de Rossignol sur son territoire et a préféré le développement d'un projet à l'est de son territoire, en bordure de Lafresguimont-Saint-Martin et Hornoy-le-Bourg. C'est le projet de La Haute-Couture qui a ainsi été développé. La zone d'implantation potentielle a donc été définie par les données environnementales et paysagères mais également selon les sensibilités communales. Les résultats des études acoustiques, environnementales et paysagères ont ensuite permis d'élaborer un schéma d'implantation pour les éoliennes.

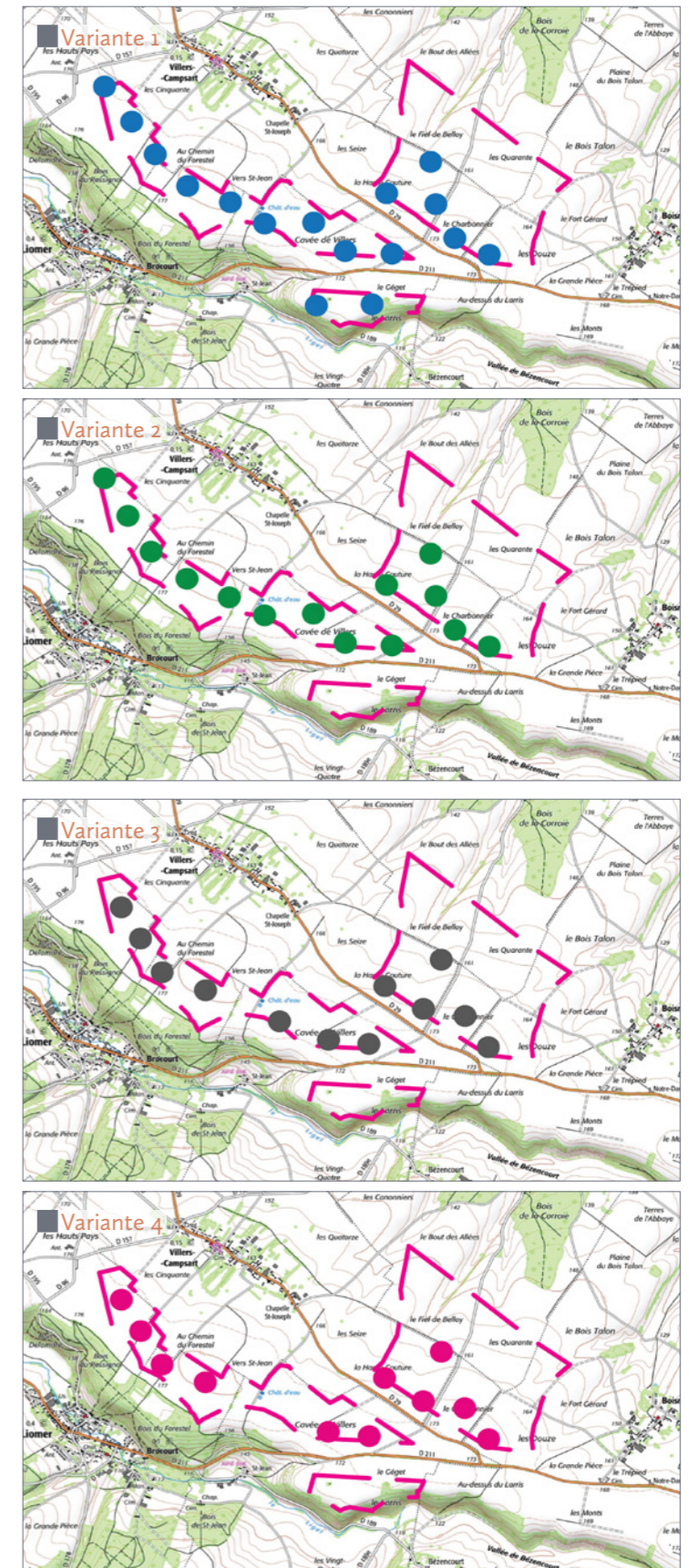
### 1.2 - Rappel : configuration du site

Le site des projets repose sur un plateau agricole très ouvert qui fait partie de l'unité paysagère de l'Amiénois. Les grandes cultures en openfield sont majoritaires, et les boisements sont rares. Le relief est peu marqué, ce qui entraîne des visibilités lointaines depuis le plateau. Quatre villages sont proches du site des projets et forment une couronne autour de ce dernier. Il s'agit de Villers-Campsart, Dromesnil, Selincourt et Hornoy-le-Bourg, respectivement à 1,3 km, 2,7 km, 4,3 km et 4,2 km du centre du site des projets.

En rebord de ce plateau, au sud du site des projets, se trouve la vallée du Liger. C'est une petite vallée assez encaissée et très étroite qui marque tout de même le paysage. Elle est affluente à la vallée de la Bresle, dont le point de confluence se trouve à Senarpont. Le site des projets s'arrête au sommet du versant nord de cette vallée. Plusieurs villages y sont construits comme Liomer, Brocourt et Bézencourt, tous situés à moins de 2 km du centre du site.

Le site se présente donc, à priori, comme plutôt favorable au développement éolien, depuis le plateau, par son dégagement, son amplitude et l'absence de réels repères d'échelles. Ce paysage, où le terrain se perçoit comme une "bande de sol" se déroulant vers un horizon généralement éloigné, est dominé par la démesure du ciel. Il est donc en capacité "d'absorber" un projet éolien par sa grande échelle. En revanche, la vallée du Liger représente un enjeu majeur des deux projets éoliens, car sa proximité avec cette dernière peut entraîner des rapports d'échelle défavorables à la vallée et des effets de surplomb potentiellement très importants.

Figure 65  
Variantes d'implantation



Des variantes d'implantation sont étudiées afin de définir la variante finale la plus adaptée au site.

■ Ci-contre à gauche :

• Figure 65 : Variantes d'implantation

(fond : IGN 25)

### 1.3 - Rappel des enjeux du site

Toutefois, en dépit d'une configuration se présentant de façon générale comme favorable au développement éolien, il convient de rappeler les enjeux qui portent sur le site. Ces derniers ont été identifiés dans l'état initial.

À l'échelle des périmètres rapprochés et immédiats, on retiendra :

- l'habitat situé à proximité du site, soit les villages les plus proches (Villers-Campsart, Liomer, Brocourt et Boisrault) ;
- la proximité avec la vallée du Liger ;
- des visibilitées possibles avec le patrimoine proche, surtout l'église de Villers-Campsart.

À l'échelle du périmètre éloigné, les enjeux sont pondérés par l'effet d'éloignement. Aussi, la configuration géométrique des projets est essentiellement perceptible depuis ces périmètres. C'est donc à partir de cette zone de perception réelle que doit s'engager la réflexion sur l'implantation des deux projets.

### 1.4 - Formes d'implantations et variantes

Dans un paysage de plateau ouvert comme l'est celui où se tient le présent site, tout élément vertical possède un rayonnement visuel important. Autrement dit, un projet éolien s'avérera particulièrement visible. Il est donc nécessaire de produire une structure géométrique d'implantation qui soit lisible. Pour ceci, les formes géométriques les plus efficaces sont soit celle de la ligne régulière ou de la masse homogène (fig. 63 et vues A et B). Elles sont compréhensibles au premier regard. L'expérience montre que les formes intermédiaires mal définies géométriquement sont difficilement lisibles.

De plus, le critère primordial pour les trois variantes sera les rapports d'échelle qu'elles entretiennent avec la vallée du Liger. Sur ces bases, trois variantes sont proposées (fig. 64). Ces trois variantes sont comparées au moyen des photomontages 4, 8, 11 et 14 de la campagne de montages, en pages suivantes.

### 1.5 - Description des variantes

L'analyse des variantes correspond à la demande 7° de la partie II. de l'article R122-5 du Code de l'Environnement :

« 7° Une description des solutions de substitution raisonnables qui ont été examinées par le maître d'ouvrage, en fonction du projet proposé et de ses caractéristiques spécifiques, et une indication des principales raisons du choix effectué, notamment une comparaison des incidences sur l'environnement et la santé humaine ; »

La première variante (fig. 64) est une variante maximaliste qui utilise tout le potentiel énergétique de l'aire d'étude des deux projets. Elle est composée de seize machines qui occupent les trois zones du site. Il n'y a pas réellement de raisonnement sur une implantation cohérente et lisible des éoliennes. C'est une masse d'éoliennes dont la lisibilité devra être analysée grâce aux photomontages.

La deuxième variante reprend globalement la même implantation que la première variante. Deux éoliennes sont toutefois retirées du secteur sud du site. Cela semble améliorer la lisibilité d'ensemble, d'un point de vue cartographique, avec une implantation globalement linéaire, plus facilement lisible.

La troisième variante supprime deux éoliennes proches de Villers-Campsart. Elle reste tout aussi lisible que la précédente variante, mais son occupation visuelle à l'horizon sera réduite.

Enfin, la quatrième et dernière variante supprime encore une éolienne pour un total de onze éoliennes. Elle supprime une éolienne qui se trouvait entre le projet de la Haute Couture à droite, et le projet de Rossignol à gauche. Cela permet de bien différencier ces deux projets distincts en créant un espace de respiration visuelle entre les deux groupes de machines.

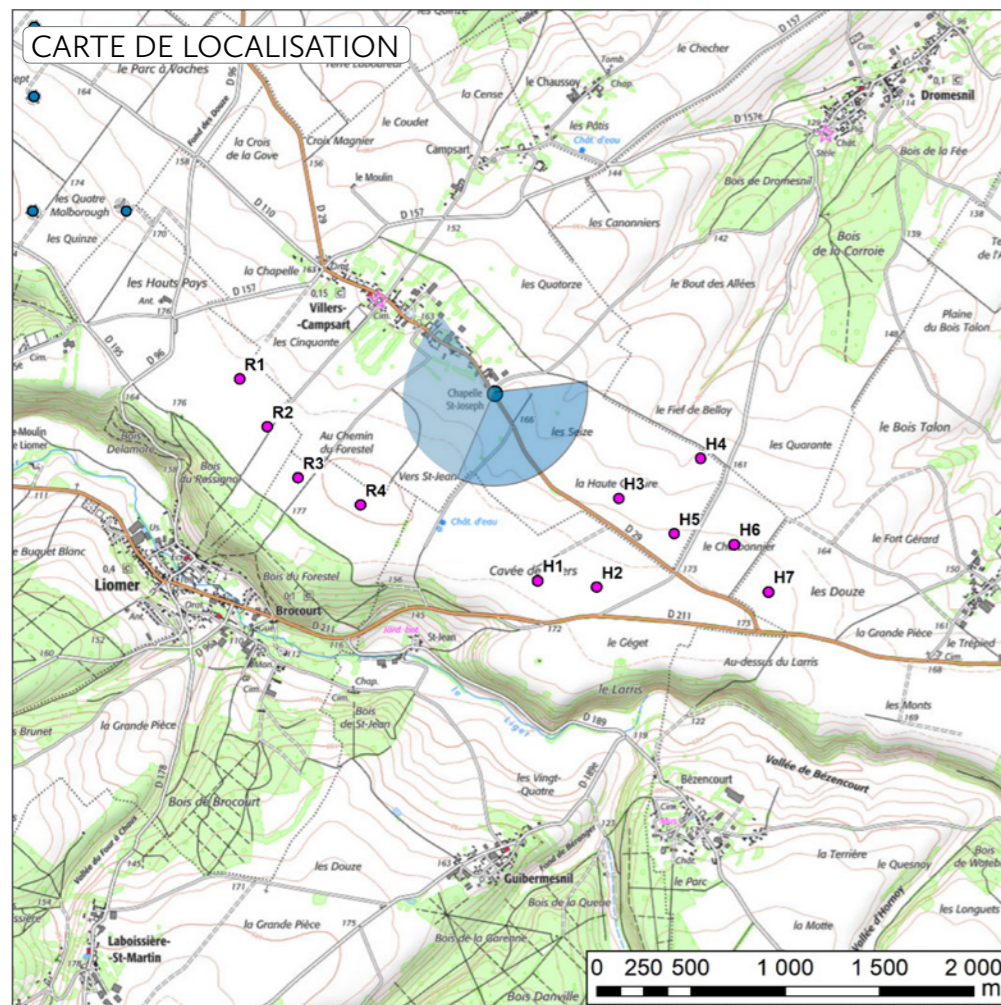
Voici donc quatre solutions de substitution raisonnables qui seront examinées en comparant leur incidence sur le paysage.

Les présents projets peuvent se formuler dans une logique de confortement ponctuel du parc d'Andainville – Saint-

Maulvis, en formant un deuxième ensemble qui vient répéter un développement selon l'axe de la vallée du Liger (logique d'ensembles disposés "en peigne" suivant l'axe de la vallée et des routes proches).



## ► Point de vue n°4



### Emplacement du point de vue

L'observateur se situe en sortie sud-est de Villers-Campsart, le long de la D 29 en direction de la D 211 qui relie Hornoy-le-Bourg à l'est et Brocourt à l'ouest.

Le paysage est ouvert du fait de l'absence de relief et des cultures en openfield qui ouvrent les horizons. Seule une forte présence végétale referme légèrement les vues, comme la haie visible à droite de la route.

### Commentaires

#### Variante 1 (16 éoliennes de 135 m de hauteur totale)

Cette variante a une grande occupation visuelle à l'horizon depuis ce point de vue mais la lisibilité d'ensemble est assez bonne. C'est la variante qui compte le plus d'éoliennes, ce qui explique sa densité plus importante.

#### Variante 2 (14 éoliennes de 135 m de hauteur totale)

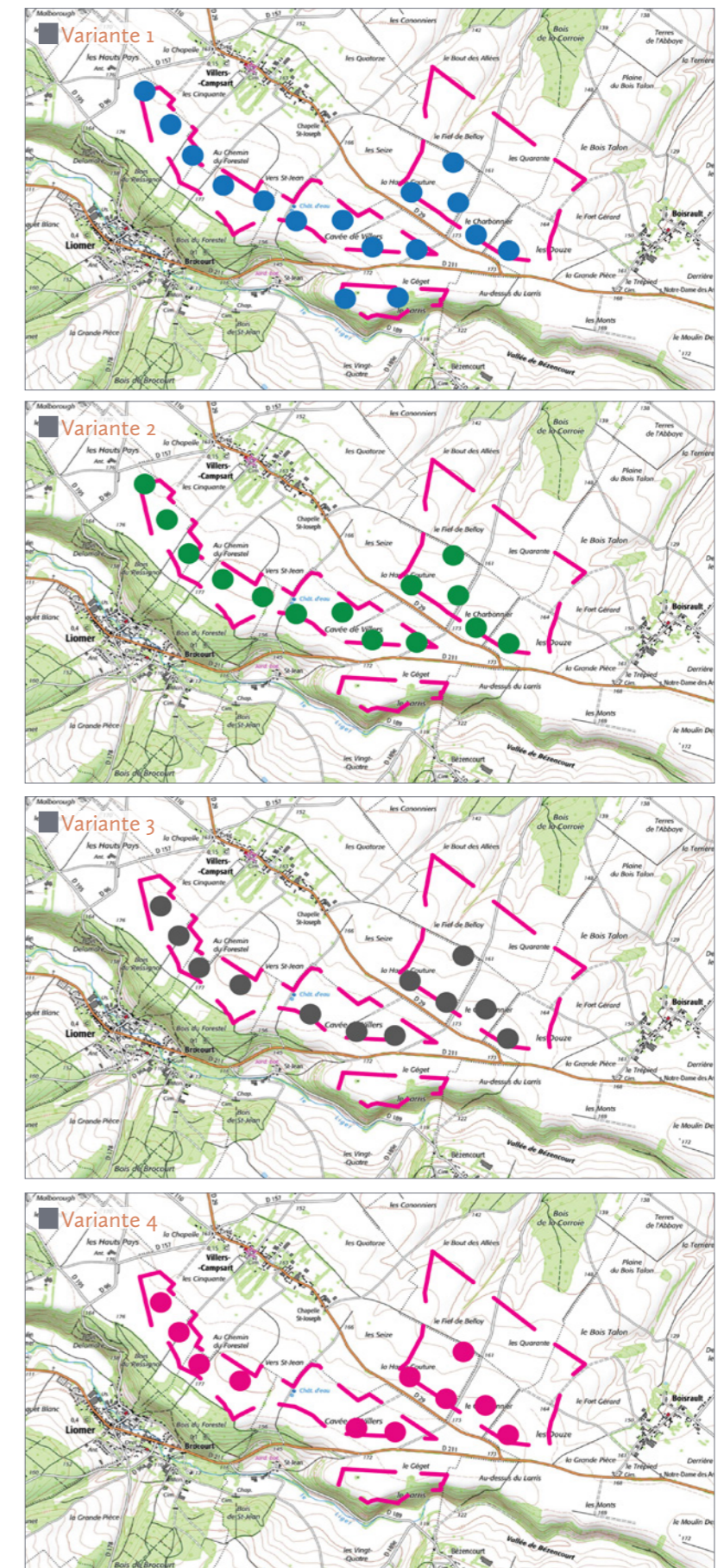
Cette variante supprime deux éoliennes au sud du site des projets. Toutefois, ces deux éoliennes supprimées n'étaient pas visibles sur la première variante. Cette modification n'apporte donc aucun changement visible et cette variante paraît identique à la première depuis ce point de vue.

#### Variante 3 (12 éoliennes de 135 m de hauteur totale)

Cette variante supprime encore deux éoliennes, ce qui permet de diminuer la densité d'ensemble. Toutefois, l'occupation visuelle à l'horizon reste importante et la lisibilité d'ensemble est également identique.

#### Variante 4 (11 éoliennes de 135 m de hauteur totale)

Cette variante supprime une éolienne, ce qui permet, une fois de plus, de diminuer la densité d'ensemble. Toutefois, l'occupation visuelle à l'horizon reste importante et la lisibilité d'ensemble reste moyenne. Cette variante permet tout de même de créer un espace de respiration visuelle entre les éoliennes de droite, qui sont celles du projet du Rossignol, de celles du projet de la Haute Couture, à gauche de l'image.





Variante 1 - Champ visuel global horizontal du cadre : 188°



Variante 2 - Champ visuel global horizontal du cadre : 188°



Variante 3 - Champ visuel global horizontal du cadre : 188°

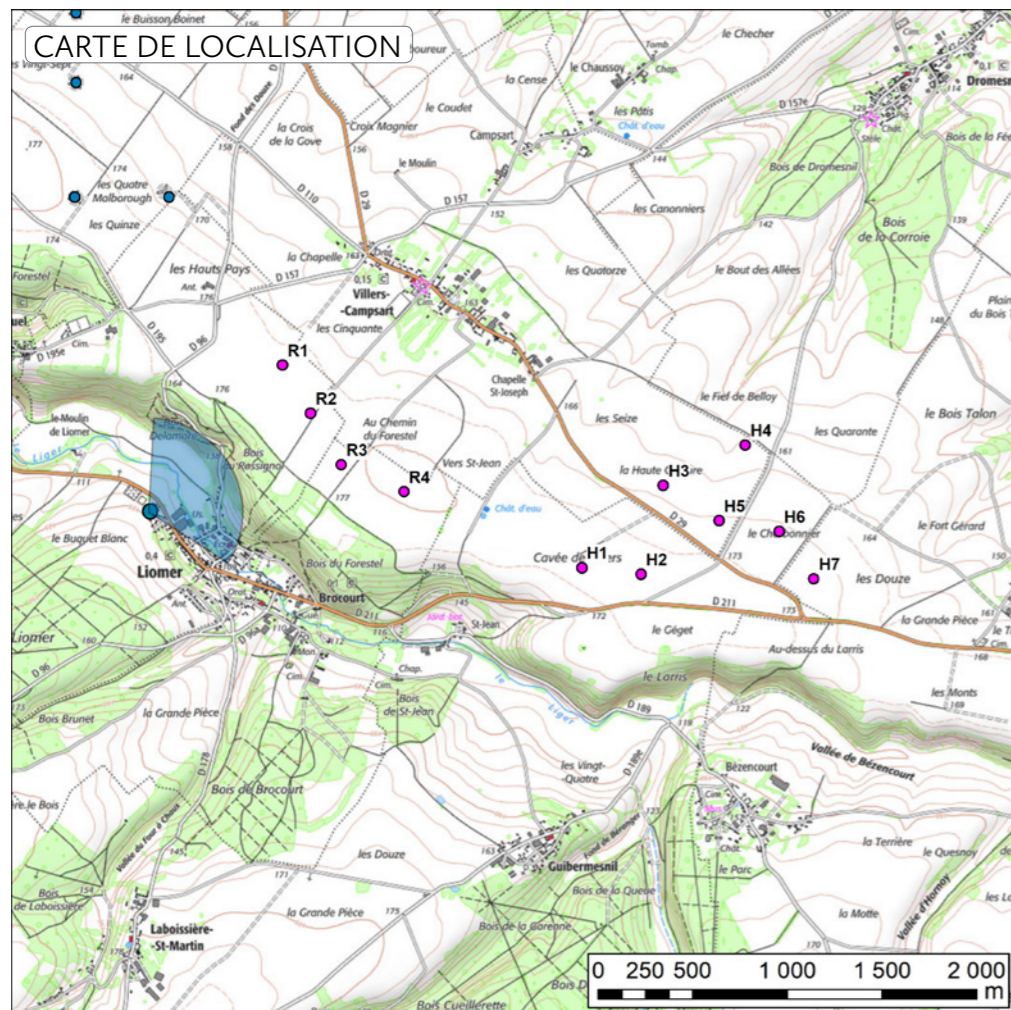


Variante 4 - Champ visuel global horizontal du cadre : 188°





► Point de vue n°8



**Emplacement du point de vue**

L'observateur se situe à Liomer, un des villages de la vallée du Liger. Il se trouve au sein d'un quartier pavillonnaire à l'entrée ouest du village.

Face à l'observateur se dressent les maisons de ce quartier pavillonnaire ainsi que le versant nord de la vallée du Liger en arrière-plan.

**Commentaires**

**Variante 1 (16 éoliennes de 135 m de hauteur totale)**

Cette variante laisse apparaître quatre éoliennes depuis ce point de vue. Elles émergent au-dessus du versant de la vallée du Liger et des maisons de ce quartier pavillonnaire. Les deux éoliennes les plus à droite restent très discrètes car seules leurs pales sont visibles. Les trois autres éoliennes laissent apparaître une plus grande partie de leur rotor. Les rapports d'échelle sont favorables au versant de la vallée mais ils sont moins favorables aux maisons. Toutefois, ils restent acceptables. La lisibilité d'ensemble est plutôt bonne.

**Variante 2 (14 éoliennes de 135 m de hauteur totale)**

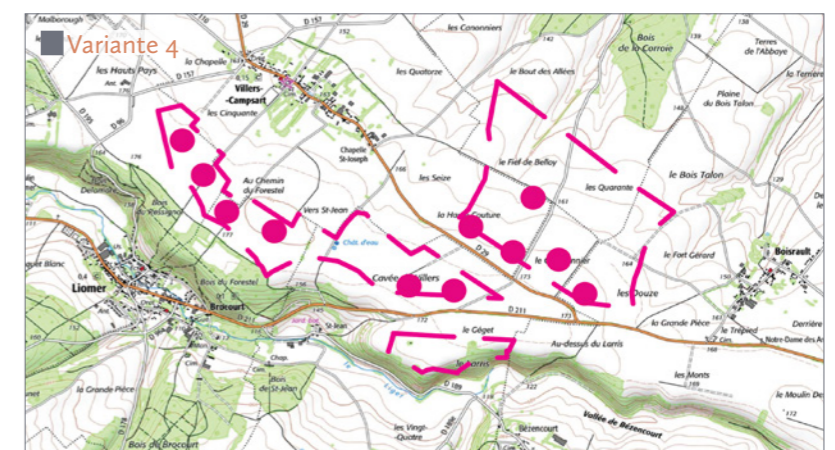
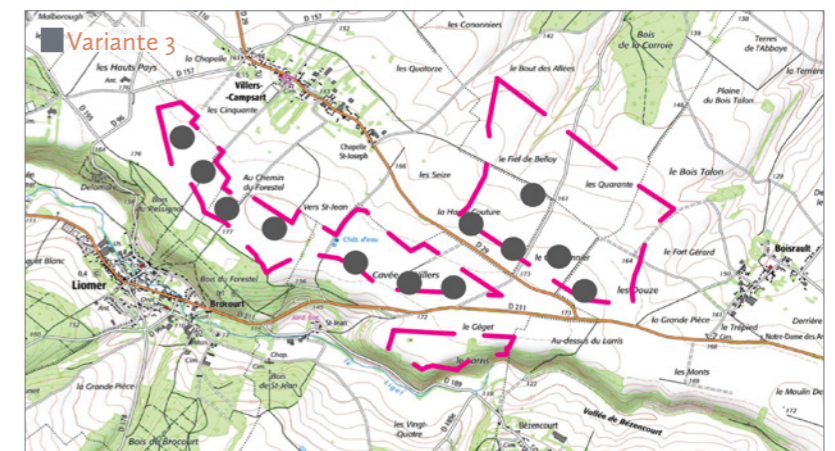
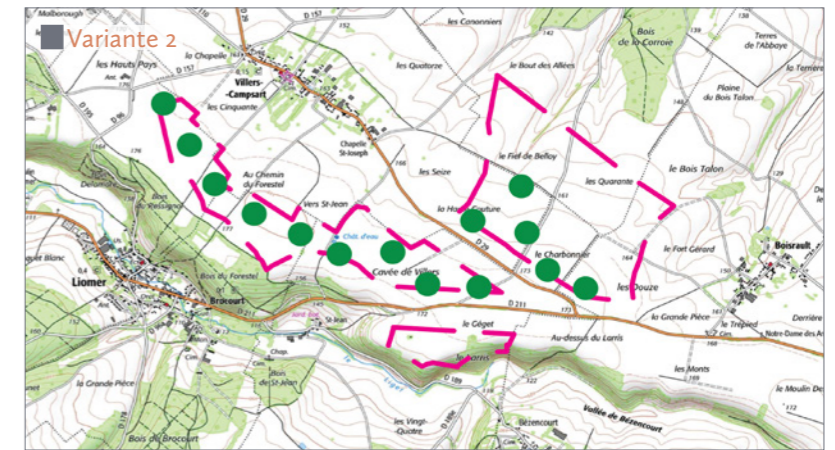
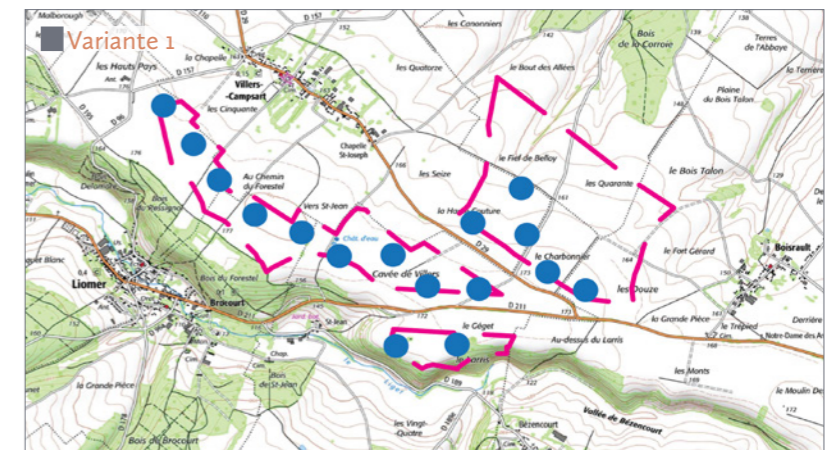
Cette variante est identique à la première variante depuis ce point de vue à l'exception d'une éolienne à droite qui disparaît. C'est donc une variante moins incidente que la première.

**Variante 3 (12 éoliennes de 135 m de hauteur totale)**

Cette variante reprend les caractéristiques de la variante précédente, mais l'occupation visuelle à l'horizon est plus réduite.

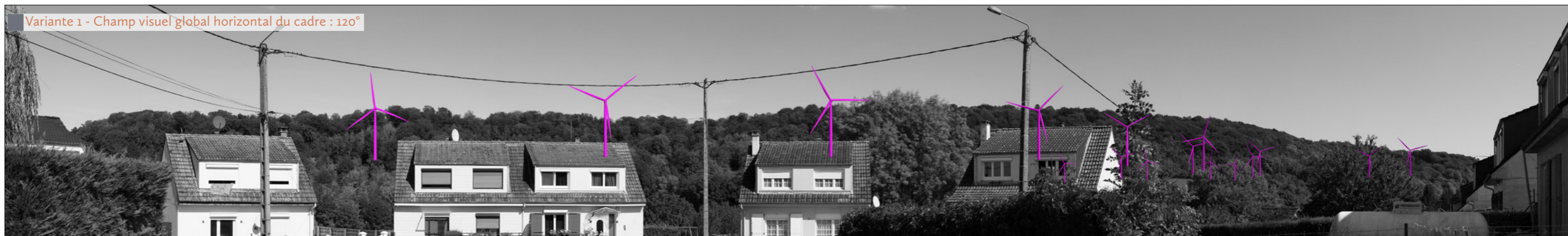
**Variante 4 (11 éoliennes de 135 m de hauteur totale)**

Cette variante est identique à la variante précédente, car l'éolienne supprimée n'était déjà pas visible depuis ce point de vue. Ainsi, depuis ce point de vue, il s'agit de la variante à l'incidence la plus faible.





Variante 1 - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



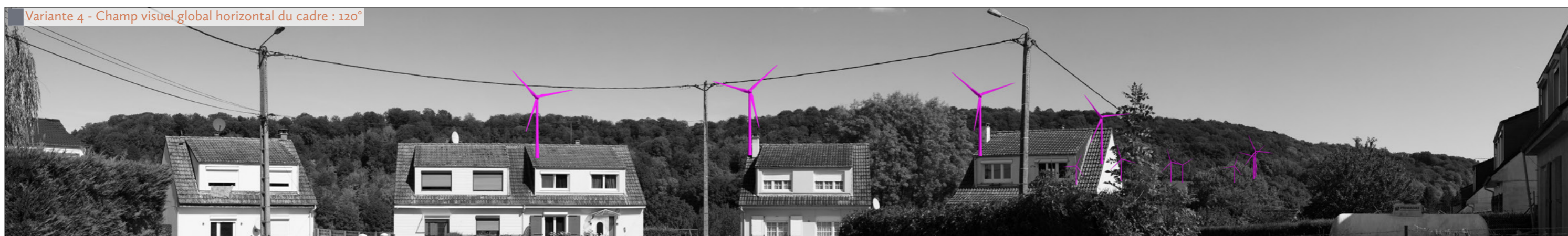
Variante 2 - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Variante 3 - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°

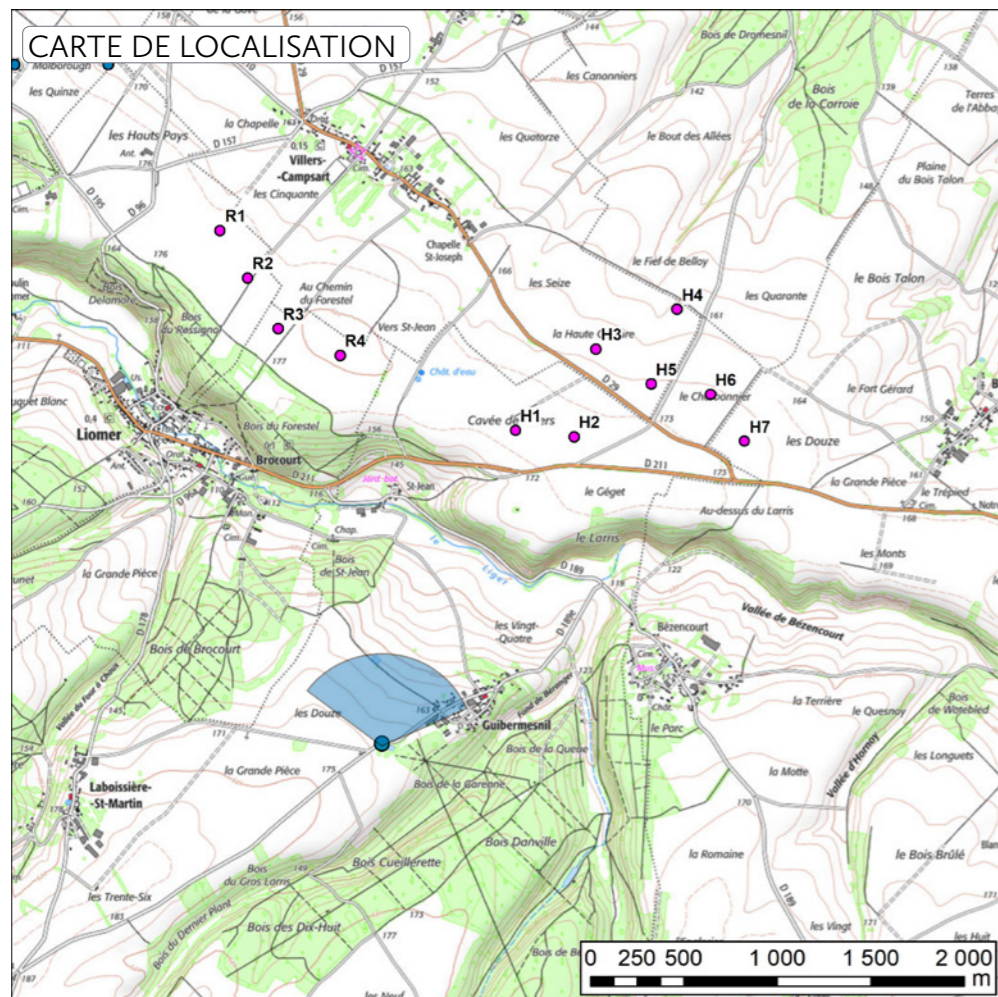


Variante 4 - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°





► Point de vue n°11



**Emplacement du point de vue**

L'observateur se situe vers le hameau de Guibermesnil, sur la commune de Lafresguimont-Saint-Martin.

Le paysage est ici très ouvert car c'est un paysage de plateau occupé par de vastes cultures en open-field. Dans le lointain, la ripisylve de la vallée du Liger trahit la présence de la vallée. Toutefois, la dépression du relief créée par cette vallée n'est pas visible depuis ce point de vue.

Il s'agit donc d'une vue de plateau à plateau entre le plateau au sud et au nord de la vallée du Liger.

**Commentaires**

**Variante 1 (16 éoliennes de 135 m de hauteur totale)**

Cette variante présente une ligne régulière et homogène d'éoliennes à gauche de l'image. À droite, la masse d'éoliennes est très difficilement lisible, avec des effets de brouillage importants. L'ensemble a une grande occupation visuelle à l'horizon.

**Variante 2 (14 éoliennes de 135 m de hauteur totale)**

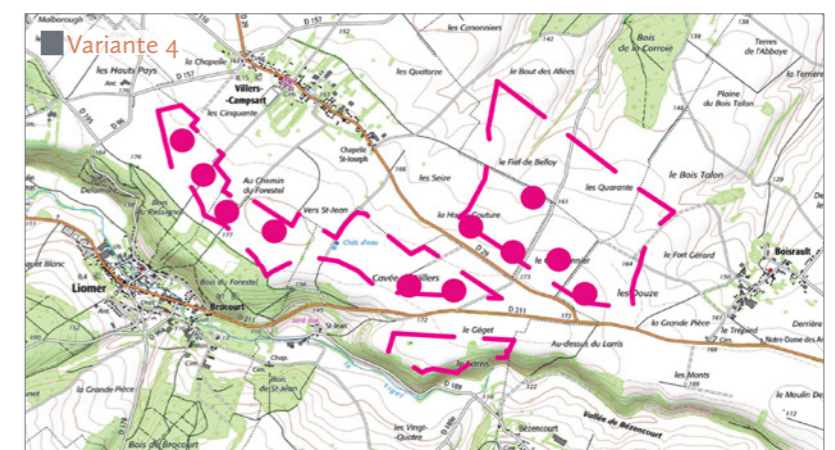
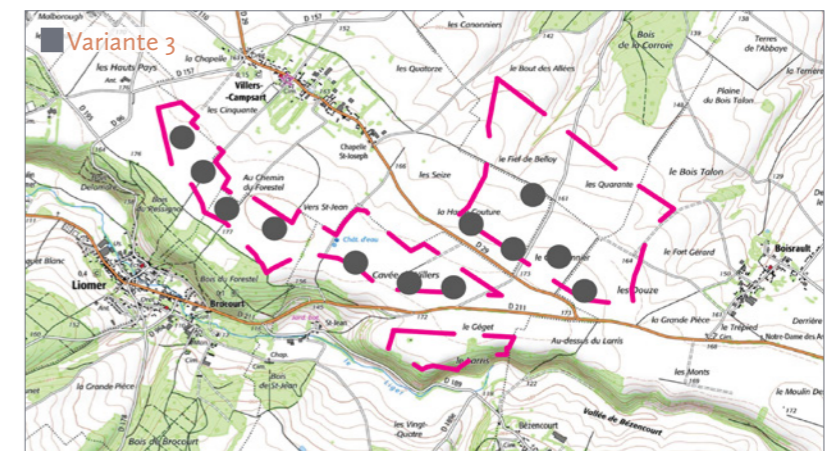
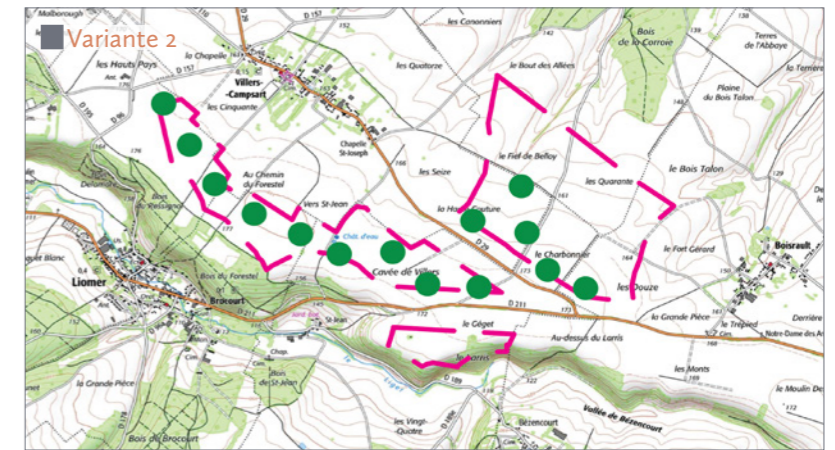
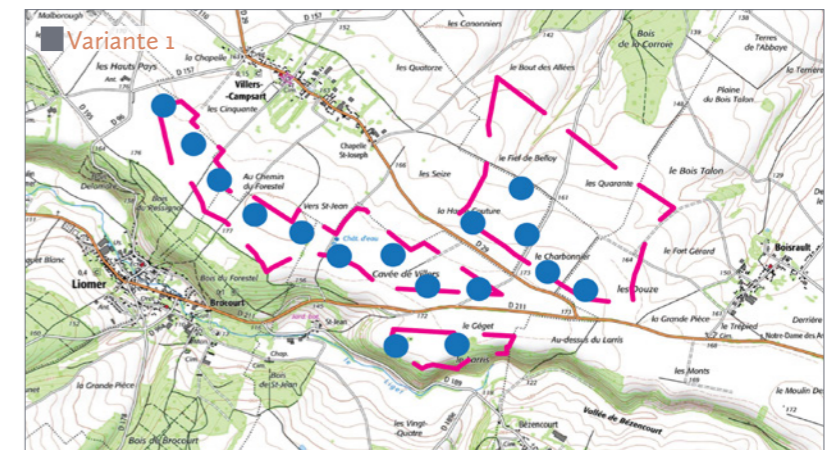
Cette variante supprime deux éoliennes à droite de l'image, ce qui rend le groupe d'éoliennes plus lisible en limitant les effets de brouillage. L'ensemble gagne en lisibilité mais l'occupation visuelle à l'horizon est toujours aussi important.

**Variante 3 (12 éoliennes de 135 m de hauteur totale)**

Cette variante supprime encore deux éoliennes, ce qui allège cet ensemble éolien. La lisibilité est toujours bonne avec une densité d'éoliennes plus faible. Un petit espace de respiration visuelle est créé. Toutefois, l'occupation visuelle à l'horizon est inchangée, restant importante.

**Variante 4 (11 éoliennes de 135 m de hauteur totale)**

Cette variante supprime une éolienne au milieu, ce qui permet de créer un espace de respiration entre le projet de Rossingol à gauche, et le projet de la Haute Couture à droite. Cela allège l'ensemble éolien, mais ne modifie ni la lisibilité d'ensemble, ni l'occupation visuelle à l'horizon, toujours importante.





Variante 1 - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Variante 2 - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Variante 3 - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°

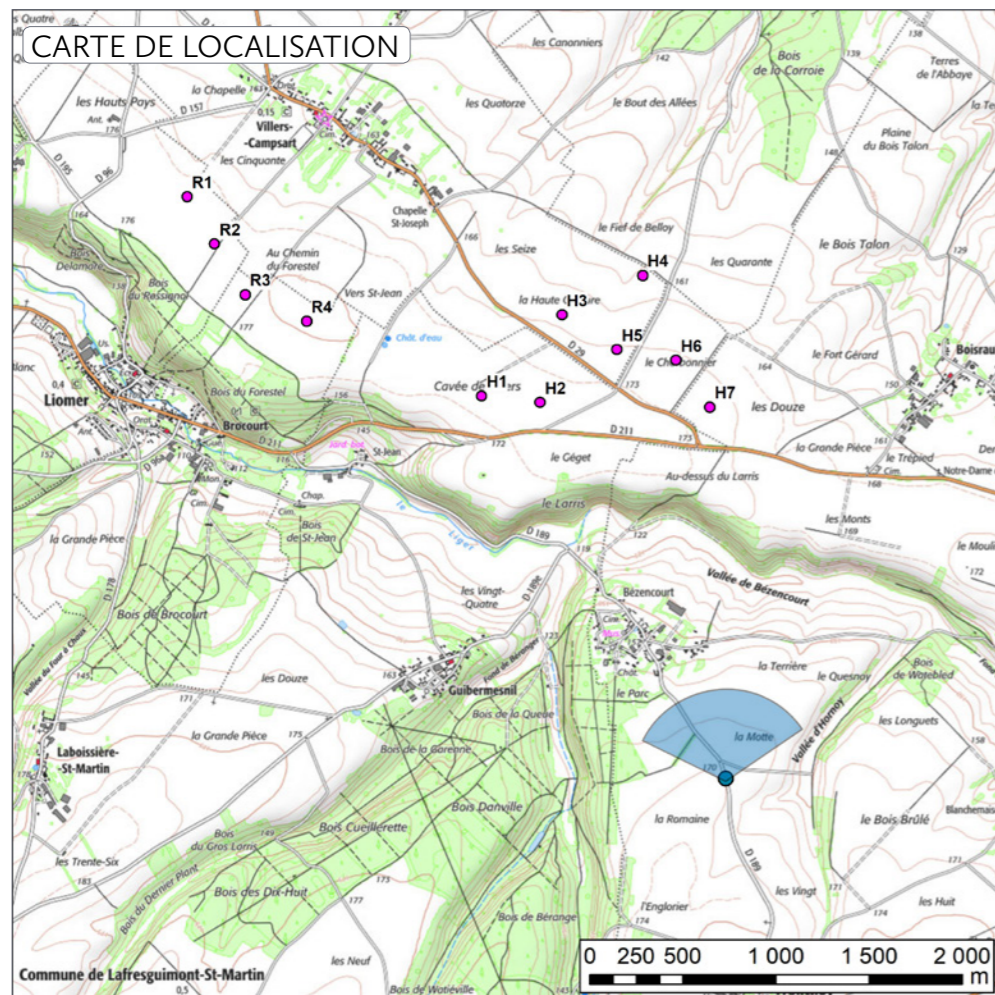


Variante 4 - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°





## ► Point de vue n°14



### Emplacement du point de vue

L'observateur se situe en entrée sud-est de Bézencourt, le long de la D 189 en provenance de Tronchoy.

La silhouette urbaine du village n'est pas visible ici, masquée par l'importante végétation autour du village. Seule une maison est partiellement visible.

### Commentaires

#### Variante 1 (16 éoliennes de 135 m de hauteur totale)

Cette variante présente une ligne d'éoliennes assez peu lisible en raison de plusieurs effets de brouillage entre les éoliennes. De plus, l'ensemble paraît assez dense et forme un front d'éoliennes important. Toutefois, l'occupation visuelle à l'horizon est plutôt bonne.

#### Variante 2 (14 éoliennes de 135 m de hauteur totale)

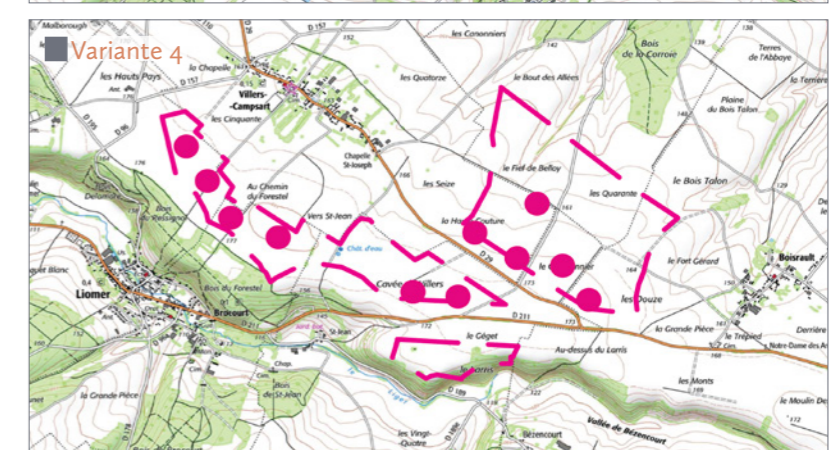
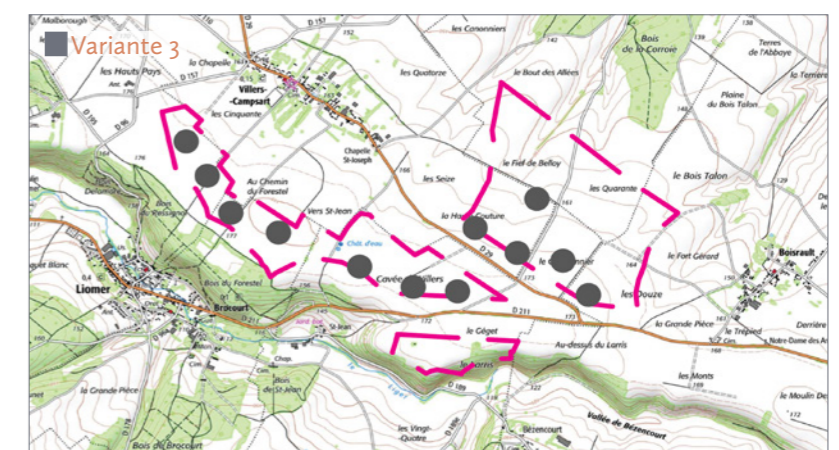
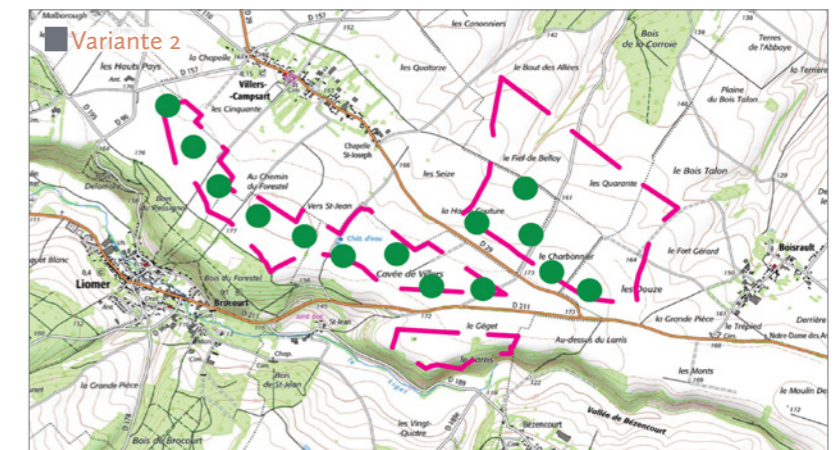
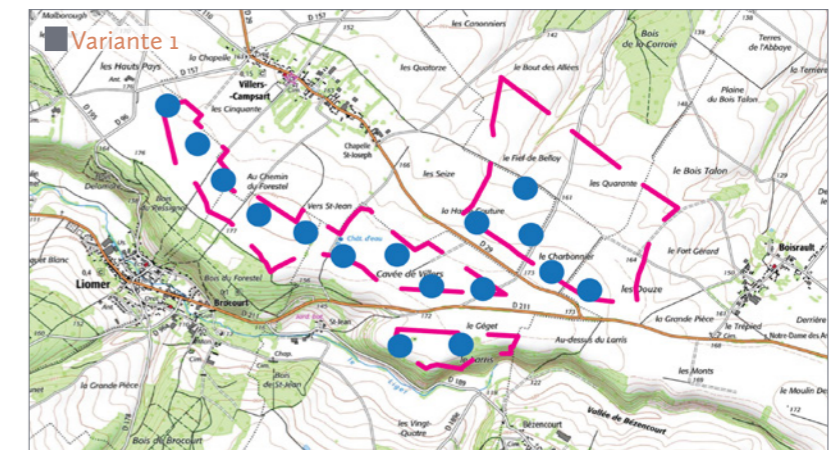
Cette variante supprime deux éoliennes, ce qui rend le groupe d'éoliennes plus lisible en réduisant les effets de brouillage. L'ensemble gagne en lisibilité et semble moins dense. L'occupation visuelle à l'horizon est légèrement réduite sur cette variante.

#### Variante 3 (12 éoliennes de 135 m de hauteur totale)

Cette variante supprime encore deux éoliennes, ce qui améliore grandement la lisibilité d'ensemble en supprimant tous les effets de brouillage. De plus, l'ensemble paraît moins dense en éoliennes.

#### Variante 4 (11 éoliennes de 135 m de hauteur totale)

Cette variante supprime une éolienne à gauche. Cela permet de créer un espace de respiration visuelle entre le projet de Rossignol à gauche, et le projet de la Haute Couture à droite. Cette suppression de machine permet de réduire l'occupation visuelle du projet de la Haute Couture, mais ne modifie pas sa lisibilité, qui reste bonne depuis ce point de vue.





Variante 1 - Champ visuel global horizontal du cadre : 170°



Variante 2 - Champ visuel global horizontal du cadre : 170°



Variante 3 - Champ visuel global horizontal du cadre : 170°



Variante 4 - Champ visuel global horizontal du cadre : 170°









### 1.6 - Choix de la variante finale

Au regard de l'analyse des variantes effectuée, trois critères principaux d'évaluation apparaissent :

- la lisibilité : définit la capacité de l'implantation d'être perçue de manière globale et compréhensible au premier regard, dans sa structure ;

- la densité : définit la quantité d'éoliennes de la variante sur un espace donné. Plus la densité est forte, plus la présence éolienne est marquée ;

- l'occupation visuelle à l'horizon : définit l'angle horizontal qu'occupent les éoliennes à l'horizon. Plus les éoliennes sont contenues, plus leur emprise visuelle est réduite. Plus les éoliennes sont espacées, plus leur emprise visuelle à l'horizon est importante.

Au regard de ces trois critères, il est possible d'établir un tableau permettant d'évaluer et de comparer chaque variante.

Ainsi considéré le tableau suivant, la variante 4 constitue l'aboutissement d'un processus de réflexion visant à élaborer une implantation qui soit la plus cohérente possible avec trois critères déterminants sur les incidences.

Cette variante se présente donc comme la plus raisonnée en dimension, avec une bonne lisibilité et une densité peu marquée.

**La variante 4 est donc retenue pour constituer les projets définitifs.**

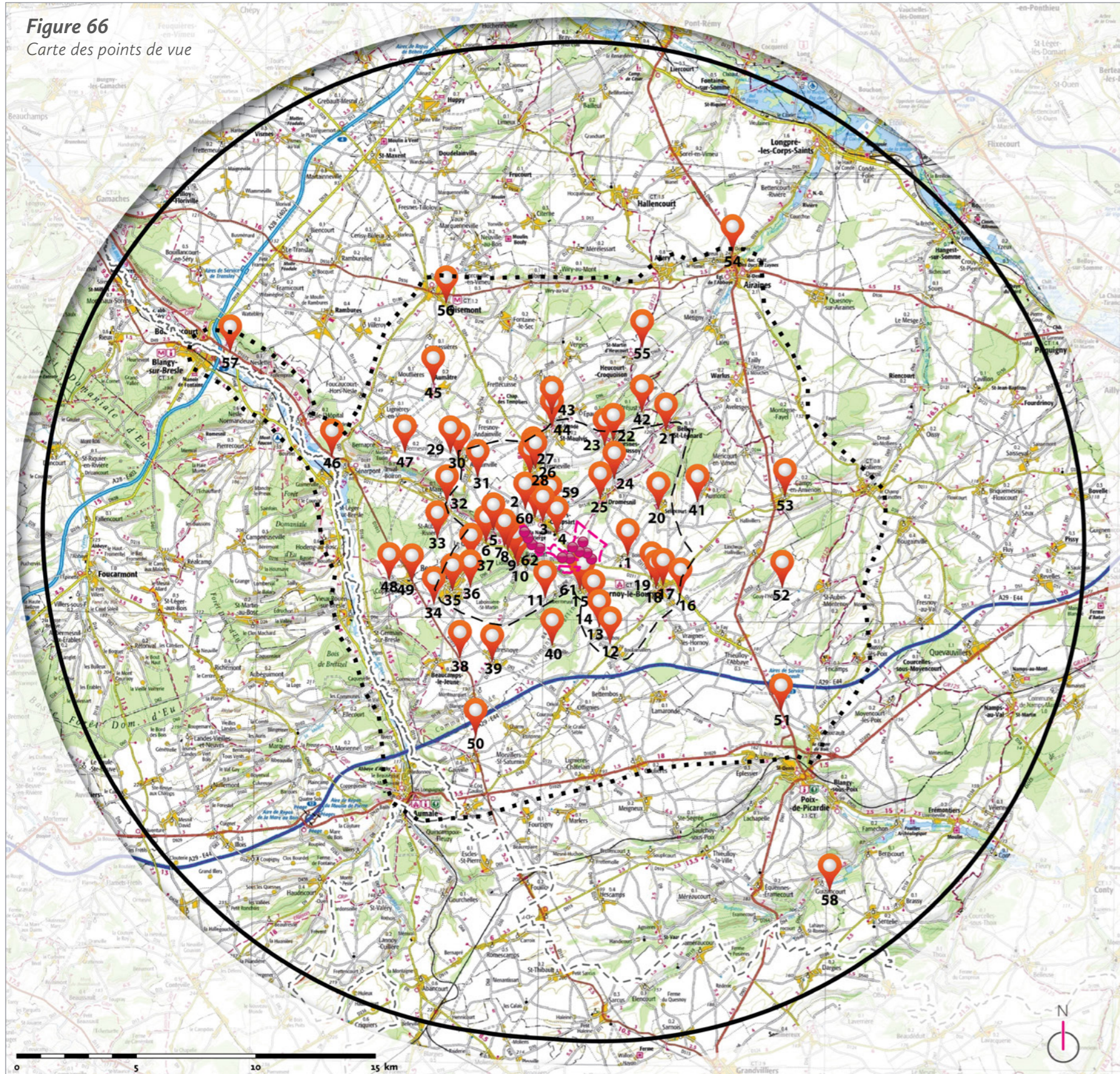
Le tableau ci-dessous ne constitue pas une évaluation globale des deux projets au regard des enjeux paysagers et patrimoniaux portant sur le site de développement.



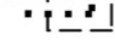


Pour cela, il est nécessaire de réaliser une évaluation qualitative sur la base d'une campagne de points de vue représentatifs, au moyen de l'outil de simulation infographique dit "photomontage". C'est ce à quoi s'attache la partie suivante.

	Variante 1	Variante 2	Variante 3	Variante 4
Lisibilité	Assez mauvaise	Moyenne	Bonne	Bonne
Densité	Importante	Moyenne	Assez bonne	Bonne
Occupation visuelle à l'horizon	Importante	Importante	Assez importante	Assez importante
Synthèse	Variante qui apparaît souvent peu lisible, très dense et avec une grande occupation visuelle à l'horizon.	Variante qui supprime deux éoliennes, ce qui réduit la densité et améliore la lisibilité d'ensemble, sans réduire l'occupation visuelle à l'horizon.	Variante qui supprime encore deux éoliennes, ce qui réduit la densité et améliore la lisibilité d'ensemble. Cette fois, l'occupation visuelle à l'horizon est réduite mais reste toujours assez importante.	Variante qui supprime encore une éolienne, ce qui réduit la densité d'ensemble, permet de bien séparer visuellement les deux projets entre eux, et réduit, depuis le PDV 14, l'occupation visuelle à l'horizon du projet de la Haute Couture.




**Figure 66**  
Carte des points de vue



-  Site des deux projets éoliens
-  Périmètre d'étude éloigné (20 km)
-  Périmètre d'étude rapproché (de 10 à 18 km)
-  Périmètre d'étude immédiat (de 2 à 7 km)
-  Limites départementales

**CONTEXTE ÉOLIEN**

-  Éolienne des deux projets

**LOCALISATION DES POINTS DE VUE**

-  Localisation et numérotation du point de vue



Le carnet de photomontages comporte cinquante-huit points de vue, qui permettent l'évaluation qualitative des deux projets éoliens.

■ Ci-contre à gauche :

• Figure 66 : carte des points de vue.

(Source : IGN)

## 2 - ÉTUDE DES IMPACTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

### 2.1 - Principes et choix des points de vue

L'évaluation qualitative d'un projet éolien dans un paysage donné, visant à qualifier sa "réponse" aux enjeux, consiste à en proposer une représentation réaliste qui est celle du photomontage. Le terme de "photomontage" désigne en réalité une simulation infographique des projets. En retour, cette évaluation des enjeux permet d'en préciser certains, que l'analyse d'état initial ne peut pas forcément apprécier en fonction des éléments disponibles. Le photomontage offre une appréciation directe des projets, sensible, permettant d'évaluer son "degré de sensibilité" selon des critères spatiaux adaptés à l'objet éolien : visibilités, covisibilités, rapports d'échelle, lisibilité, effets de masse homogène ou hétérogène, etc. Les points de vue employés pour la réalisation de ces photomontages ne peuvent être exhaustifs. En revanche, ils se doivent d'être représentatifs des différents types de visibilités qui s'effectuent sur le périmètre et doivent permettre d'évaluer la "réponse" des projets aux enjeux. Soixante-deux points de vue ont été traités.

Précisons le choix de ces points de vue :

- une ZIV (Zone d'Influence Visuelle) réalisée pour les projets permet déjà d'obtenir une première appréciation de la visibilité totale des projets sur le site. Les points de vue sont choisis préalablement d'après cette ZIV, réalisée à partir de la hauteur totale des éoliennes des projets (fig. 67) ;
- leur répartition obéit tout d'abord à la logique des enjeux décelés, majoritairement présents dans les périmètres d'étude immédiat et rapproché. C'est pourquoi ceux-ci regroupent la totalité des points de vue, à l'exception d'un point de vue, le PDV 58 ;
- les points de vues ont tous été choisis pour leur dimension "signifiante" : ce sont des points de vue qui correspondent à l'expérience du plus grand nombre, dans le cadre de vie ;

### 2.2 - Caractéristiques des photomontages

Les prises de vue ont été réalisées par temps dégagé afin de bénéficier d'une bonne profondeur des horizons de vision. Les images ont ensuite été montées en panoramique pour "contextualiser" la prise de vue ou pour balayer l'ensemble des deux projets, en raison d'une distance de prise de vue proche. Dans tous les cas, l'angle de champ de la vue initiale est indiqué.

Les simulations présentées à "taille réelle" le sont pour une distance d'observation de l'ordre de 35 cm. Il s'agit de l'application du théorème de Thalès pour représenter la taille réelle des éoliennes sur le papier (format A3).

### 2.3 - Présentation des photomontages

Les photomontages sont donc présentés dans le carnet de photomontages ci-après. Ce carnet se présente selon deux double-pages. La première page de gauche contient :

- les informations sur le point de vue (localisation, distance de l'éolienne la plus proche et la plus éloignée, etc.) et deux extraits cartographiques. Un sur fond 1/25 000 et un second sur fond 1/100 000 pour la localisation du point de vue ;
- la vue d'état initial, montée en panoramique à 120°, dénommée "Etat initial plein cadre" où sont simulés les projets accordés à ce stade, constituant l'état initial du contexte éolien avec les parcs déjà en service (visibles ou non sur l'image) ;

La première page de droite contient :

- l'"esquisse" de l'ensemble du contexte éolien et des deux projets. Étant donné la relative densité du contexte, et la difficulté de lecture d'une palette étendue de couleurs, il a été décidé de procéder de manière typologique. Ainsi, sur chaque image, les parcs existants sont indexés en bleu, les silhouettes en vert désignent les projets accordés, les silhouettes en orange désignent les projets en instruction avec avis d'AE et les silhouettes en marron désignent les projets en instruction sans avis d'AE. Les projets sont quant à eux simulés en magenta. Pour rappel, le contexte éolien figure dans la série de cartes visible dans les pages suivantes.
- la simulation réaliste, montée en panoramique à 120°.

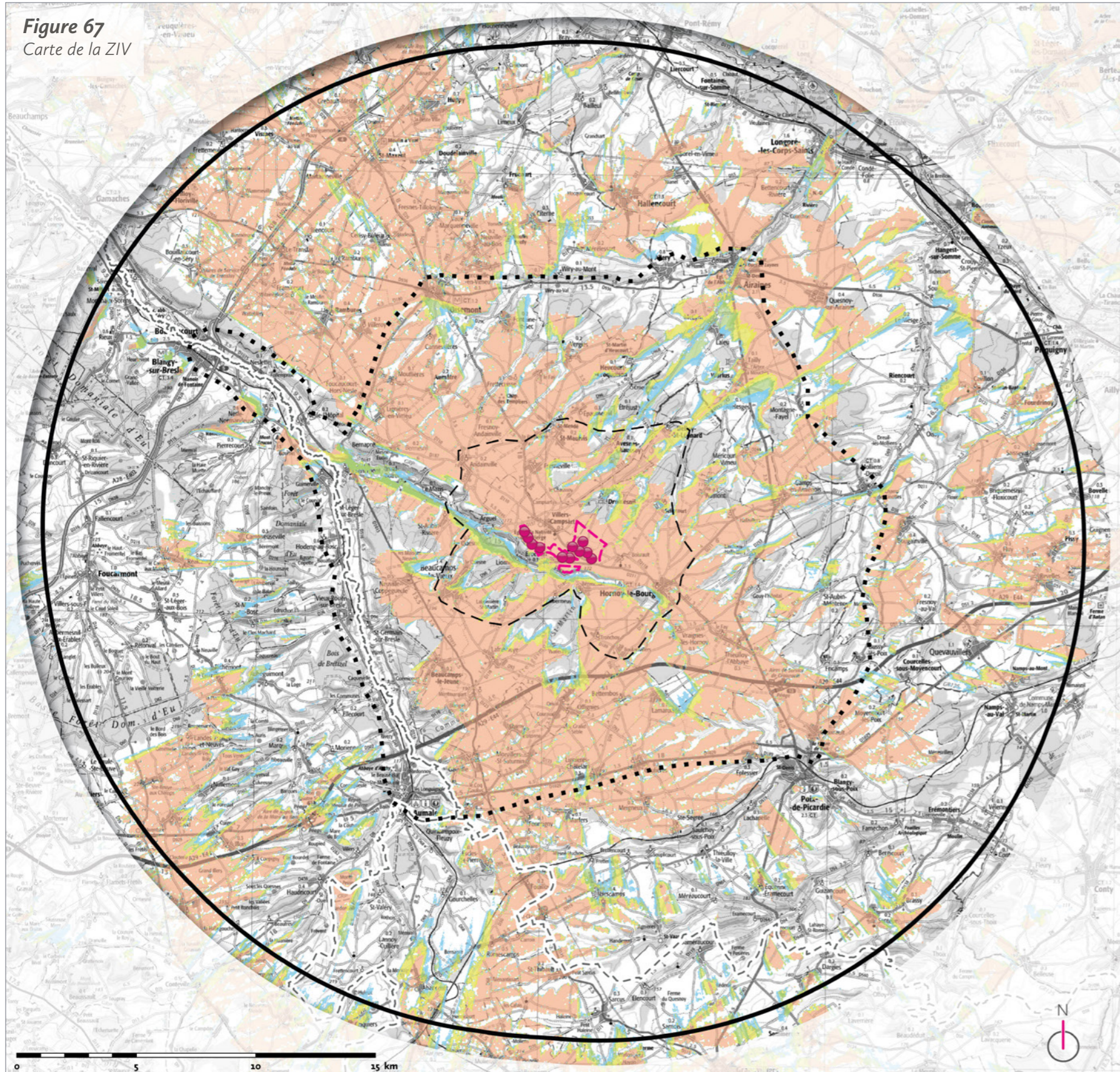
Les secondes pages de gauche et de droite contiennent :



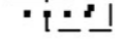


- la simulation réaliste sur 60° d'angle horizontal, à "vue réelle".

En page suivante, plusieurs cartes des points de vue sont présentées afin de visualiser les enjeux pris en compte pour chaque point de vue.







Figure 67  
Carte de la ZIV



-  Site des deux projets éoliens
-  Périmètre d'étude éloigné (20 km)
-  Périmètre d'étude rapproché (de 10 à 18 km)
-  Périmètre d'étude immédiat (de 2 à 7 km)
-  Limites départementales

**ZONE D'INFLUENCE VISUELLE**

Nombre d'éoliennes visibles en hauteur totale:

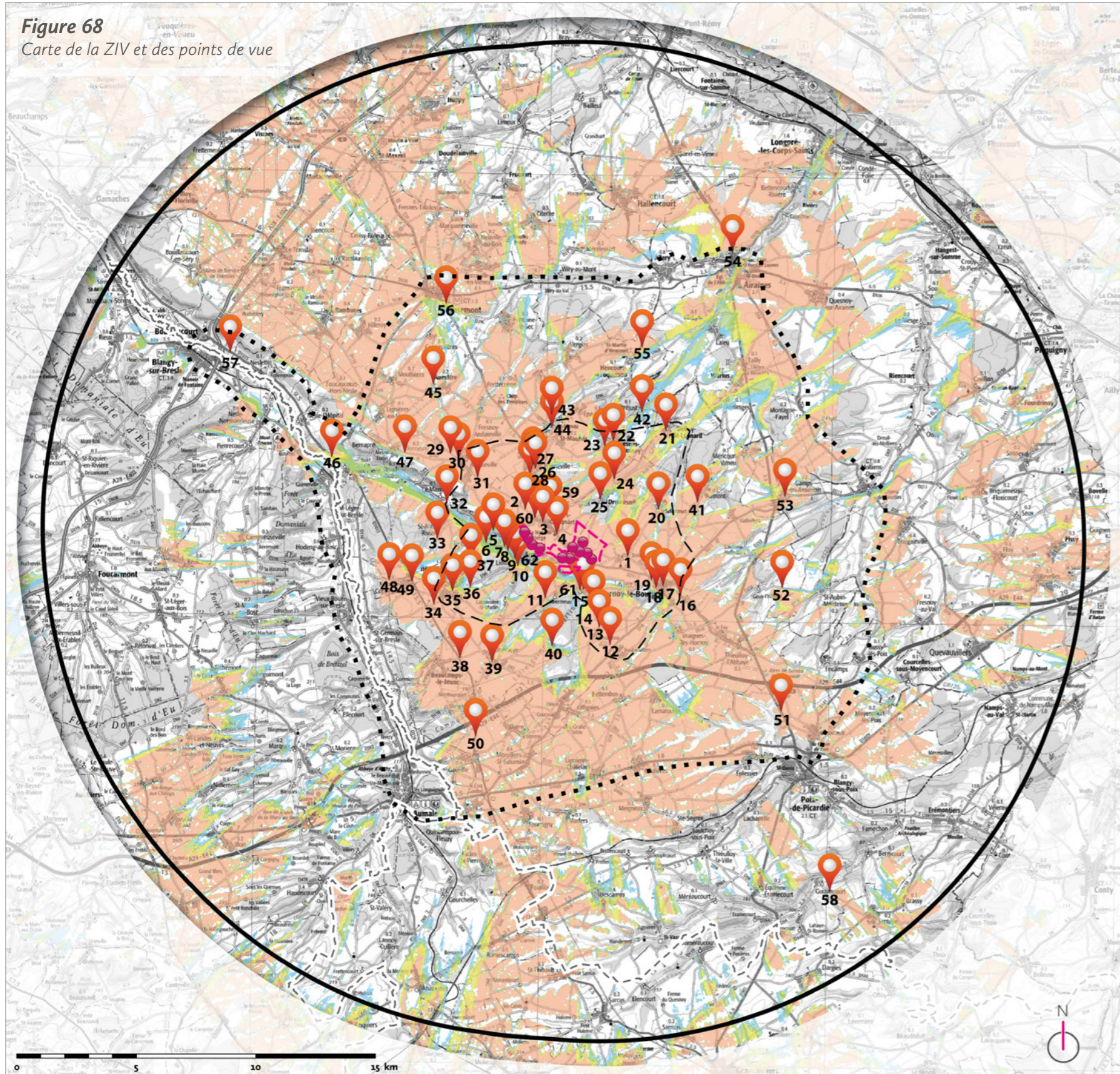
-  De 1 à 3
-  De 4 à 6
-  De 7 à 9
-  De 10 à 11



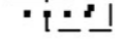


**CONTEXTE ÉOLIEN**

-  Éolienne des deux projets





Figure 68  
Carte de la ZIV et des points de vue



-  Site des deux projets éoliens
-  Périmètre d'étude éloigné (20 km)
-  Périmètre d'étude rapproché (de 10 à 18 km)
-  Périmètre d'étude immédiat (de 2 à 7 km)
-  Limites départementales

**ZONE D'INFLUENCE VISUELLE**

Nombre d'éoliennes visibles en hauteur totale:

-  De 1 à 3
-  De 4 à 6
-  De 7 à 9
-  De 10 à 11

**CONTEXTE ÉOLIEN**

-  Éolienne des deux projets

**LOCALISATION DES POINTS DE VUE**


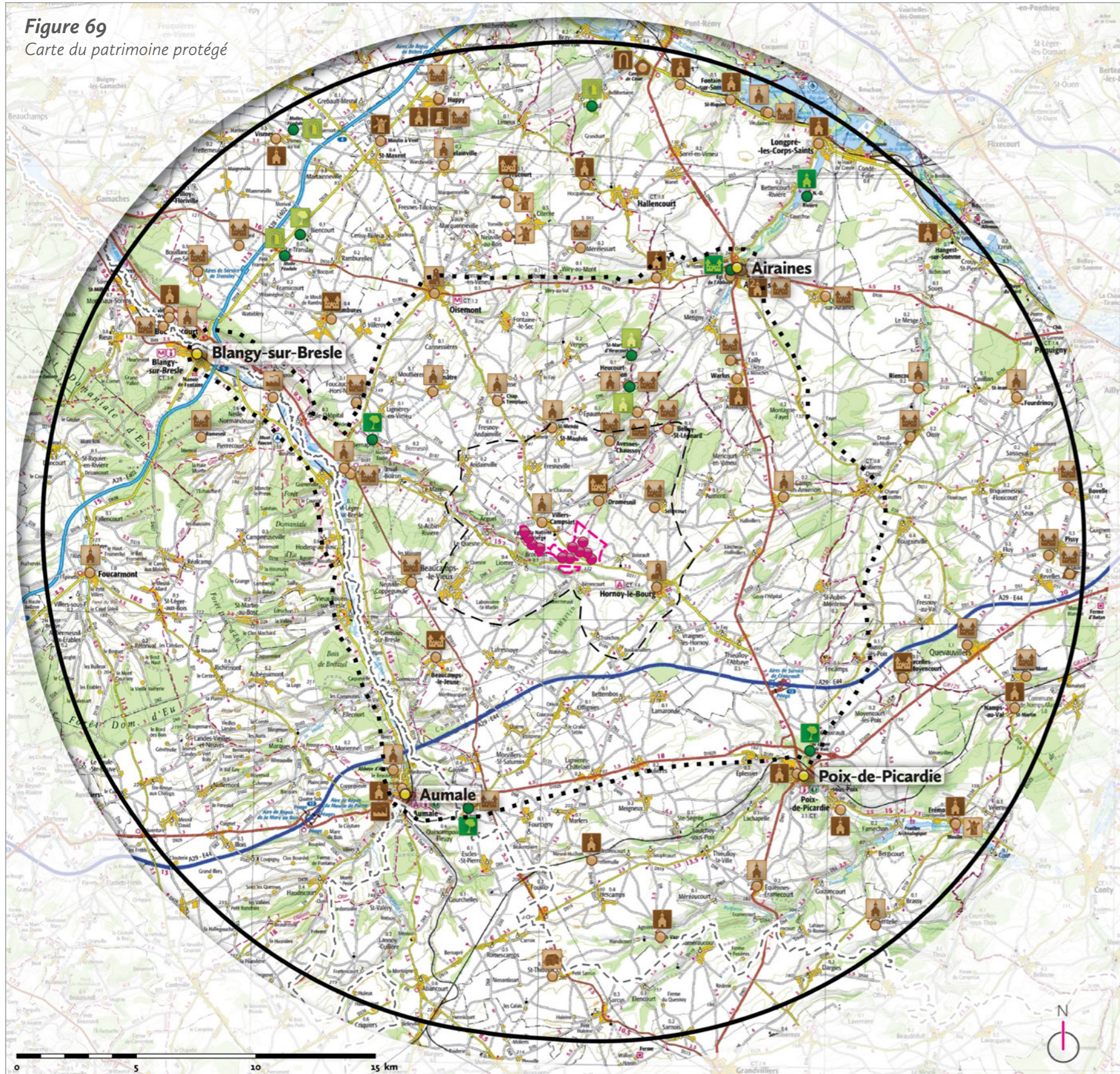


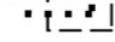

-  Localisation et numérotation du point de vue



Figure 69  
Carte du patrimoine protégé










-  Site des deux projets éoliens
-  Périmètre d'étude éloigné (20 km)
-  Périmètre d'étude rapproché (de 10 à 18 km)
-  Périmètre d'étude immédiat (de 2 à 7 km)



 Limites départementales

 Villes principales

**MONUMENTS HISTORIQUES**  
classé/inscrit

-  Patrimoine religieux  
*Abbaye, chapelle, église.*
-  Patrimoine civil et urbain  
*Halle en bois, maison.*
-  Châteaux et grandes demeures  
*Château, château et parc, communs, manoir, restes de château.*
-  Petit patrimoine  
*Croix de cimetière.*
-  Monuments de l'Antiquité, patrimoine antique  
*Camp de César.*
-  Patrimoine agricole, artisanal et/ou rural  
*Pressoir.*
-  Patrimoine industriel  
*Ancienne minoterie, verrerie.*
-  Moulin  
*Moulin à eau, moulin à vent*

**SITES**  
classé/inscrit

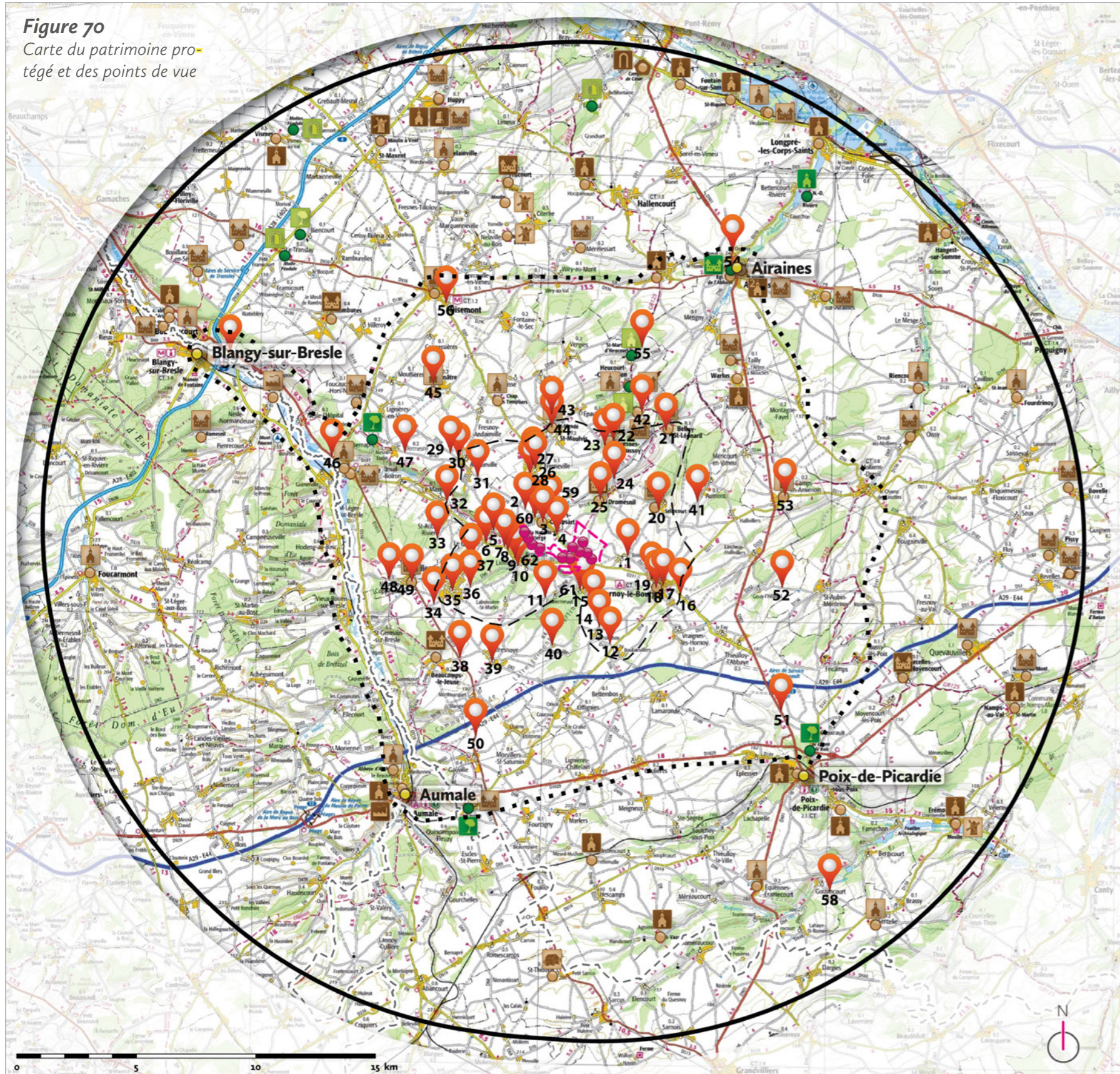
-  Petit monument  
*Motte féodale.*
-  Petit site naturel  
*Arbre protégé, haies.*
-  Site lié à un édifice religieux  
*Église et son cimetière, église et ses abords.*
-  Site lié à un château  
*Abords et château ducs de Lynes.*



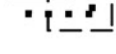

**CONTEXTE ÉOLIEN**

-  Éoliennes des deux projets



Figure 70  
Carte du patrimoine protégé et des points de vue







-  Site des deux projets éoliens
-  Périmètre d'étude éloigné (20 km)
-  Périmètre d'étude rapproché (de 10 à 18 km)
-  Périmètre d'étude immédiat (de 2 à 7 km)



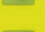
 Limites départementales

 Villes principales

**MONUMENTS HISTORIQUES**  
classé/inscrit

-  Patrimoine religieux  
*Abbaye, chapelle, église.*
-  Patrimoine civil et urbain  
*Halle en bois, maison.*
-  Châteaux et grandes demeures  
*Château, château et parc, communs, manoir, restes de château.*
-  Petit patrimoine  
*Croix de cimetière.*
-  Monuments de l'Antiquité, patrimoine antique  
*Camp de César.*
-  Patrimoine agricole, artisanal et/ou rural  
*Pressoir.*
-  Patrimoine industriel  
*Ancienne minoterie, verrerie.*
-  Moulin  
*Moulin à eau, moulin à vent*

**SITES**  
classé/inscrit

-  Petit monument  
*Motte féodale.*
-  Petit site naturel  
*Arbre protégé, haies.*
-  Site lié à un édifice religieux  
*Eglise et son cimetière, église et ses abords.*
-  Site lié à un château  
*Abords et château ducs de Luynes.*

**CONTEXTE ÉOLIEN**

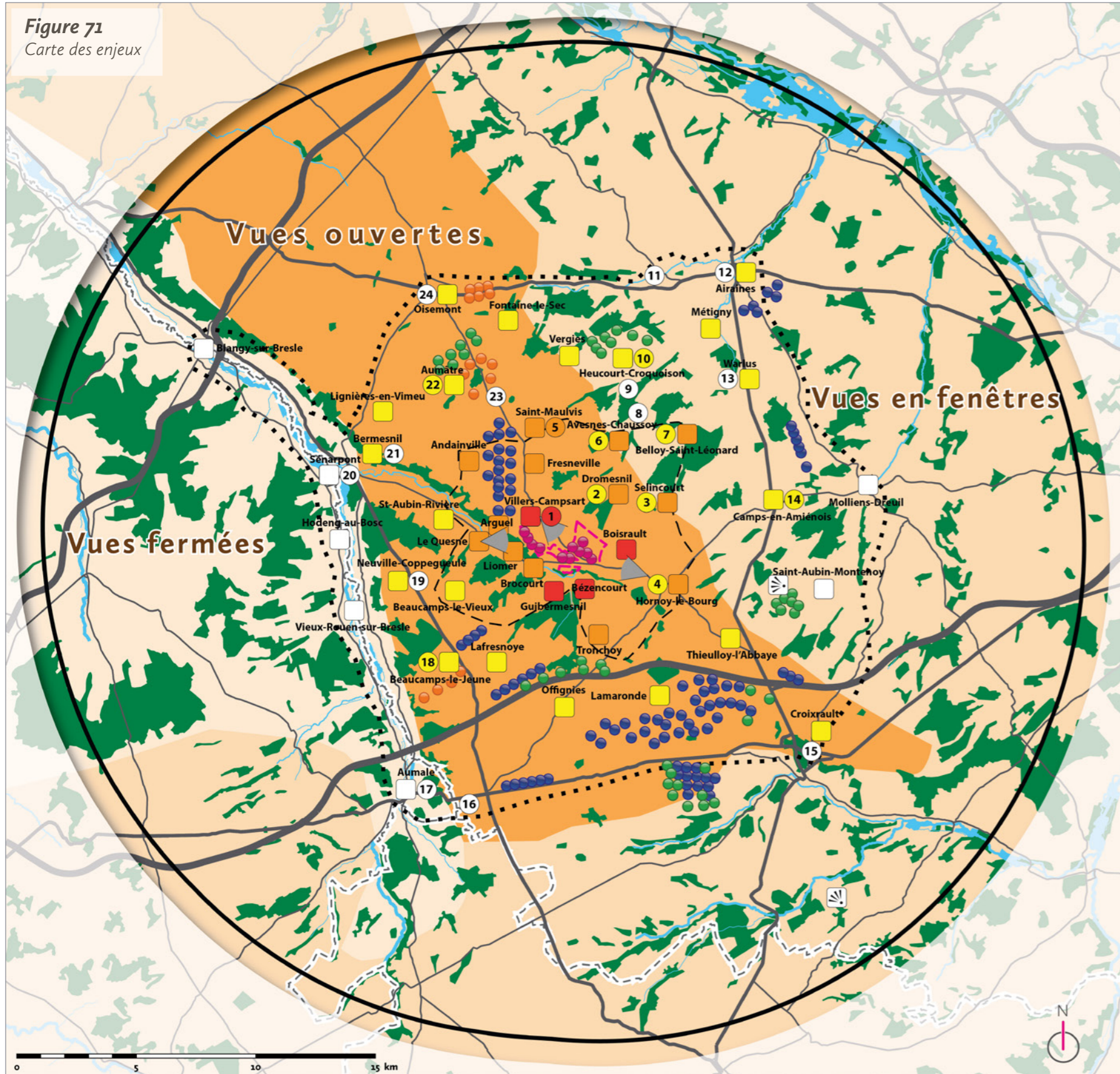
 Éolienne des deux projets

**LOCALISATION DES POINTS DE VUE**

 Localisation et numérotation du point de vue



Figure 71  
Carte des enjeux



- Site des deux projets éoliens
- Périmètre d'étude éloigné (20 km)
- Périmètre d'étude rapproché (de 10 à 18 km)
- Périmètre d'étude immédiat (de 2 à 7 km)
- Limites départementales

**SYSTÈMES DE VISIBILITÉS**

- Vues ouvertes
- Vues en fenêtres
- Vues fermées

**SYNTHÈSE DES ENJEUX**

- Éolienne construite
- Éolienne accordée
- Éolienne en cours d'instruction avec avis d'AE
- Éolienne des deux projets

Village proche :

- Enjeu fort
- Enjeu modéré
- Enjeu faible
- Enjeu nul

Patrimoine proche :

- Enjeu fort
- Enjeu modéré
- Enjeu faible
- Enjeu nul

Panorama mentionné dans l'atlas des paysages

Axe de visibilité depuis une route importante

Liste du patrimoine concerné :

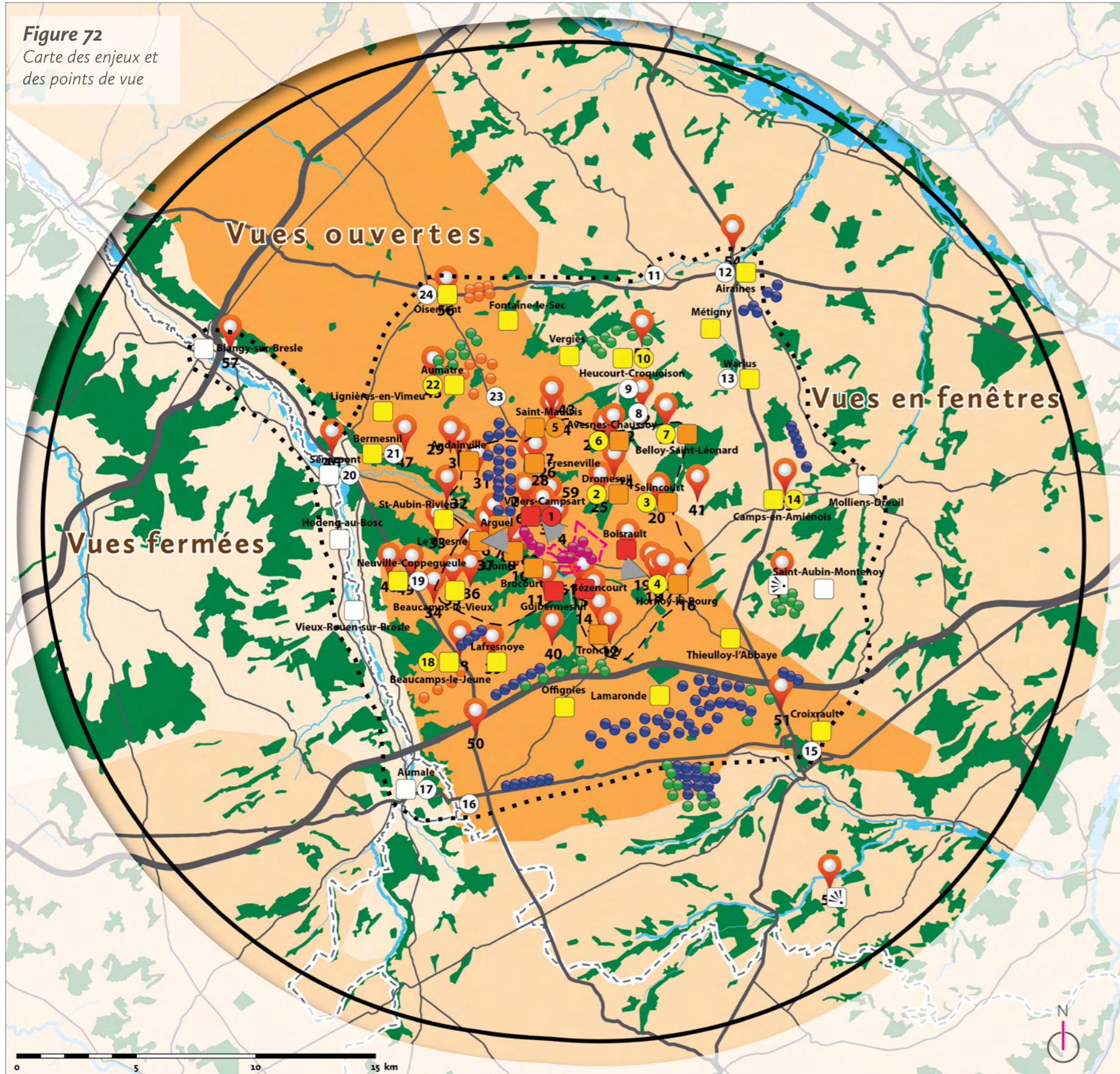
- 1 : église ISMH de Villers-Campsart
- 2 : château CMH de Dromesnil
- 3 : château ISMH de Selincourt
- 4 : halles ISMH d'Hornoy-le-Bourg
- 5 : église ISMH de Saint-Maulvis
- 6 : château ISMH d'Avesnes-Chaussoy
- 7 : château ISMH de Belloy-Saint-Léonard
- 8 : château ISMH d'Étrejust
- 9 : manoir, église et site d'Heucourt-Croquoison
- 10 : site protégé de l'église d'Heucourt-Croquoison
- 11 : église CMH d'Allery
- 12 : monuments historiques d'Airaines
- 13 : église et château de Warlus
- 14 : église ISMH de Camps-en-Amiénois
- 15 : site protégé de Croixrault
- 16 : château et site protégé de Digeon
- 17 : monuments historiques d'Aumale
- 18 : château CMH de Beaucamps-le-Jeune
- 19 : château ISMH de Neuville-Coppegueule
- 20 : monuments historiques de Senarpont
- 21 : site protégé de Bermesnil
- 22 : église ISMH d'Aumâtre
- 23 : chapelle ISMH de Frettecuisse
- 24 : maison ISMH d'Oisemont

**ÉLÉMENTS CARTOGRAPHIQUES**

- Réseau hydrographique
- Boisements
- Autoroute
- Axe routier principal
- Axe routier secondaire



Figure 72  
Carte des enjeux et  
des points de vue



- Site des deux projets éoliens
- Périmètre d'étude éloigné (20 km)
- Périmètre d'étude rapproché (de 10 à 18 km)
- Périmètre d'étude immédiat (de 2 à 7 km)
- Limites départementales

**SYSTÈMES DE VISIBILITÉS**

- Vues ouvertes
- Vues en fenêtres
- Vues fermées

**SYNTHÈSE DES ENJEUX**

- Éolienne construite
- Éolienne accordée
- Éolienne en cours d'instruction avec avis d'AE
- Éolienne des deux projets

Village proche :

- Enjeu fort
- Enjeu modéré
- Enjeu faible
- Enjeu nul

Patrimoine proche :

- Enjeu fort
- Enjeu modéré
- Enjeu faible
- Enjeu nul

Panorama mentionné dans l'atlas des paysages

Axe de visibilité depuis une route importante

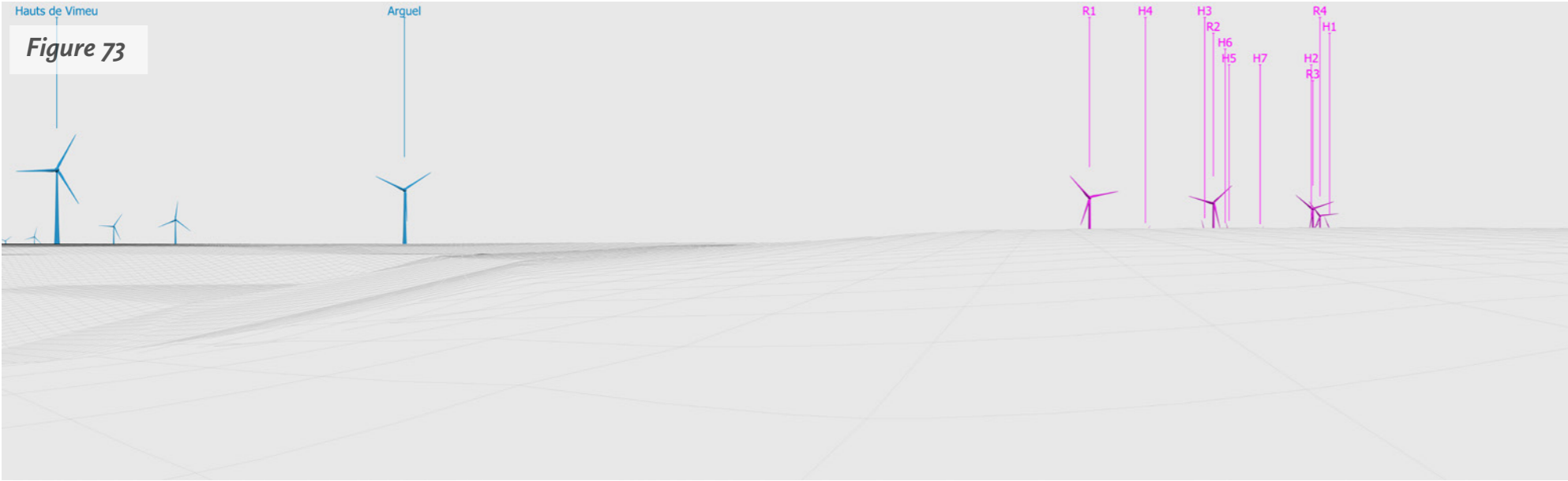
Liste du patrimoine concerné :

- 1 : église ISMH de Villers-Campsart
- 2 : château CMH de Dromesnil
- 3 : château ISMH de Selincourt
- 4 : halles ISMH d'Hornoy-le-Bourg
- 5 : église ISMH de Saint-Maulvis
- 6 : château ISMH d'Avesnes-Chaussoy
- 7 : château ISMH de Belloy-Saint-Léonard
- 8 : château ISMH d'Étrejust
- 9 : manoir, église et site d'Heucourt-Croquoison
- 10 : site protégé de l'église d'Heucourt-Croquoison
- 11 : église CMH d'Allery
- 12 : monuments historiques d'Airaines
- 13 : église et château de Warlus
- 14 : église ISMH de Camps-en-Amiénois
- 15 : site protégé de Croixrault
- 16 : château et site protégé de Digeon
- 17 : monuments historiques d'Aumale
- 18 : château CMH de Beaucamps-le-Jeune
- 19 : château ISMH de Neuville-Coppegueule
- 20 : monuments historiques de Senarpont
- 21 : site protégé de Bermesnil
- 22 : église ISMH d'Aumâtre
- 23 : chapelle ISMH de Frettecuisse
- 24 : maison ISMH d'Oisemont

**ÉLÉMENTS CARTOGRAPHIQUES**

- Réseau hydrographique
- Boisements
- Autoroute
- Axe routier principal
- Axe routier secondaire
- Localisation et numérotation du point de vue







La méthodologie des photomontages est expliquée en détail dans cette partie.

■ Ci-contre à gauche :

- *Figure 73* : création du modèle numérique de terrain et insertion des éoliennes.  
(Source : An Avel Energy)
- *Figure 74* : superposition du modèle numérique et de la photographie panoramique.  
(Source : An Avel Energy)
- *Figure 75* : édition du photomontage.  
(Source : An Avel Energy)

#### 2.4 - Méthodologie de la réalisation des photomontages

Un photomontage doit permettre de se faire une opinion précise de la perception visuelle d'un parc éolien dans son environnement. Il est donc nécessaire que les photomontages soient réalisés selon une méthode rigoureuse.

##### Les prises de vue

Les photographies sont réalisées avec un appareil photo numérique Canon 5DS R doté d'un capteur plein format (24x36 mm) de 50 Mpx et d'une focale fixe de 50 mm. L'appareil photo est monté sur une tête panoramique elle-même fixée sur un pied tripod.

Pour chaque point de vue, plusieurs séries de photographies sont réalisées en format portrait tous les 20° afin de réaliser un assemblage panoramique en projection cylindrique.

Les coordonnées GPS sont relevées à l'aide d'un GPS.

##### Création des panoramiques

L'assemblage des photographies en vue panoramique est réalisé à l'aide d'un logiciel spécialisé en projection cylindrique (AUTOPANO GIGA).

##### Réalisation des photomontages

Les photomontages sont réalisés avec le logiciel WindPRO en plusieurs étapes:

- création du modèle numérique de terrain et insertion des éoliennes (*fig. 73*),
- superposition du modèle numérique et de la photographie panoramique (*fig. 74*),
- édition du photomontage (*fig. 75*).

Afin de favoriser la compréhension des photomontages, les rendus des éoliennes sont parfois forcés pour que l'on puisse les distinguer : la couleur utilisée est alors une couleur moins réaliste mais plus visible. Cela peut se traduire par une coloration plus foncée ou plus claire des éoliennes.

Pour une meilleure compréhension, sur les vues filaires, les éoliennes visibles sont numérotées et colorées en rose pour les projets éoliens du Rossignol et de la Haute Couture, bleu pour les projets en service, vert pour les projets accordés, orange pour les projets en instruction et marron pour les projets en instruction n'ayant pas reçu l'avis de l'autorité environnementale.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation des simulations visuelles, ces dernières comportent certaines limites:

- absence de cinétique des éoliennes,
- déformation liée à la réalisation des panoramas,
- possibilités de légères imprécisions.

#### 2.5 - Représentation graphique des deux projets éoliens étudiés

Cette étude a la particularité de regrouper deux projets éoliens. Afin d'éviter un carnet de photomontages redondant, il a été décidé de regrouper ces deux projets (Rossignol et Haute Couture) ensembles sur les photomontages, afin de prendre l'hypothèse la plus conservatrice.

Dans le but de bien pouvoir distinguer chaque projet, les numéros d'éoliennes sont affichés sur les vues filaires, chaque éolienne commençant par une lettre. Il s'agit la lettre R pour les éoliennes du projet de Rossignol, et la lettre H pour le projet de Haute Couture. Par exemple, le symbole R2 sur une vue filaire, correspond à l'éolienne numéro 2 du projet de Rossignol. Le symbole H4 sur une vue filaire, correspond à l'éolienne numéro 4 du projet de la Haute Couture.

Les commentaires de chaque point de vue sont commentés pour les deux projets, avec de manière systématique, une explication sur l'emplacement de l'observateur, afin de bien replacer le point de vue dans son contexte, une description brève du paysage alentour, et une analyse des visibilités des éoliennes des deux projets. En conclusion de chaque

commentaire, un niveau d'incidence est caractérisé de manière individuelle pour chaque projet. En effet, pour un même projet, les projets peuvent avoir une incidence égale ou bien différente.



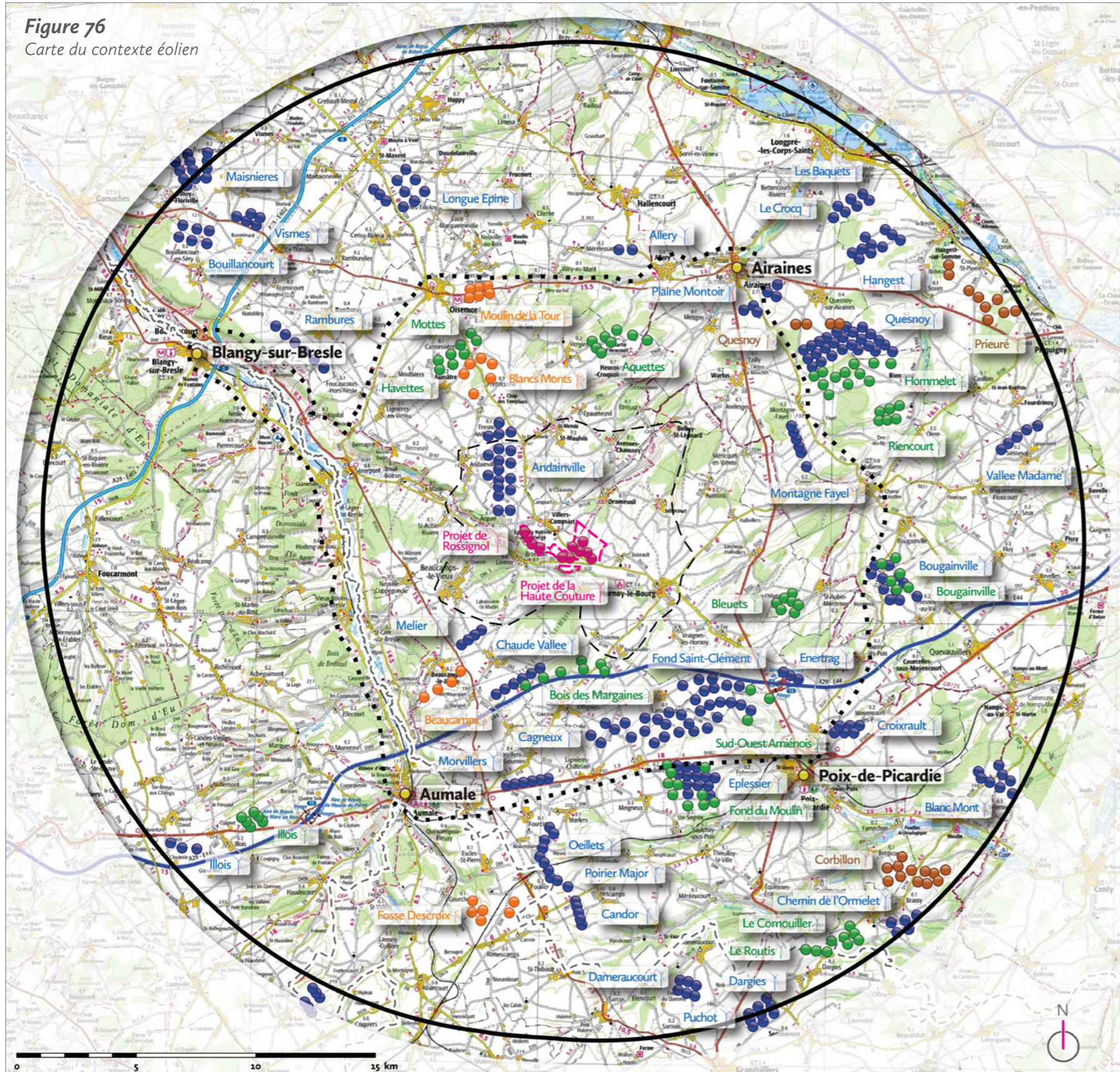




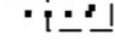





*CARNET DE PHOTOMONTAGES*








Figure 76  
Carte du contexte éolien



-  Site des deux projets éoliens
-  Périmètre d'étude éloigné (20 km)
-  Périmètre d'étude rapproché (de 10 à 18 km)
-  Périmètre d'étude immédiat (de 2 à 7 km)
-  Limites départementales
-  Villes principales

CONTEXTE ÉOLIEN

-  Éolienne construite
-  Éolienne d'un parc éolien accordé
-  Éolienne en cours d'instruction avec avis d'AE
-  Éolienne en cours d'instruction sans avis d'AE
-  Éolienne des deux projets



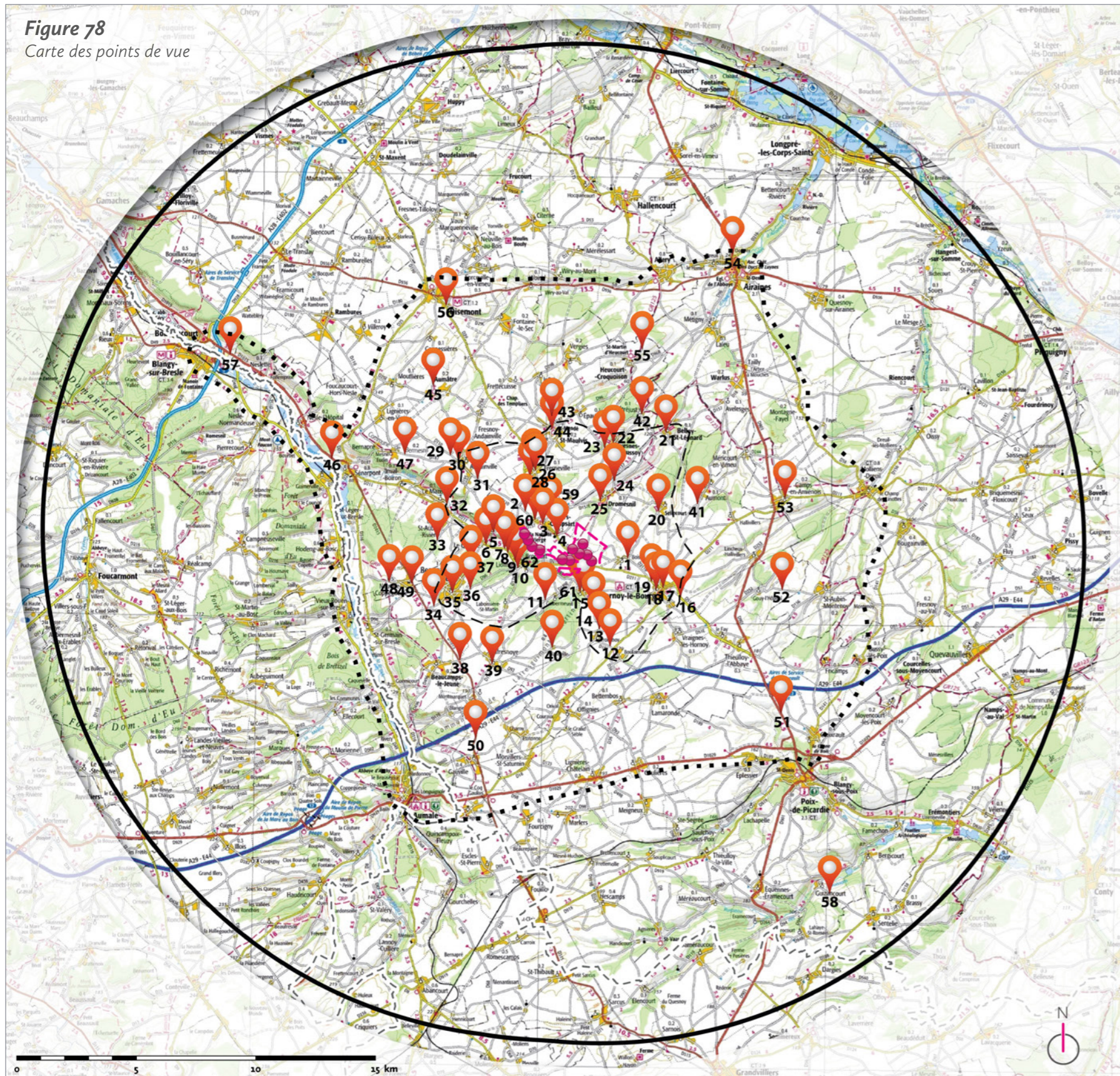
**Figure 77**



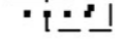


Tableau du contexte éolien

CONTEXTE EOLIEN						
NOM DU PARC	NOMBRE D'ÉOLIENNES	COMMUNE(S)	DISTANCE AU SITE	HAUTEUR ÉOLIENNE	PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE	STATUT
Aquettes	8	Allery, Heucourt-Croquoison et Vergies	9,0 km	175 m	Rapproché	Accordé
Bleuets	7	Saint-Aubin-Montenoy	9,4 km	150 m	Rapproché	Accordé
Bois des Margaines	7	Hornoy-le-Bourg	5,1 km	145 m	Rapproché	Accordé
Bougainville (repowering)	6	Bougainville et Fresnoy-au-Val	13,7 km	150 m	Éloigné	Accordé
Fond du Moulin	10	Éplessier, Meigneux et Sainte-Gréée	10,9 km	125-150 m	Éloigné	Accordé
Hommelet	12	Montagne-Fayel, Quesnoy-sur-Airaines et Riencourt	13,8 km	150-180m	Éloigné	Accordé
Illois	6	Illois	17,3 km	125 m	Éloigné	Accordé
Le Cornouiller	6	Sentelie	19,9 km	131 m	Éloigné	Accordé
Riencourt	6	Riencourt	14,5 km	150 m	Éloigné	Accordé
Sud-Ouest Amiénois	3	Croixrault, Éplessier et Thieulloy-l'Abbaye	10,2 km	124 m	Rapproché	Accordé
Mottes	4	Aumâtre et Fontaine-le-Sec	9,5 km	178 m	Rapproché	Accordé
Havettes	4	Aumâtre et Cannesières	9,4 km	150-178 m	Rapproché	Accordé
Le Routis	3	Dargies	19,3 km	131 m	Éloigné	Accordé
Enertrag	3	Fricamps	10,7 km	130 m	Rapproché	Construit
Le Crocq	3	Bettencourt-Rivière et Condé-Folie	18,6 km	175 m	Éloigné	Construit
Les Baquets	4	Condé-Folie	18,6 km	175 m	Éloigné	Construit
Oeillets	4	Fourcigny	12,6 km	130 m	Éloigné	Construit
Puchot	3	Dargies et Sommereux	20,9 km	119 m	Éloigné	Construit
Allery	2	Allery	12,6 km	126 m	Éloigné	Construit
Andainville	18	Andainville, Arguel, Fresnoy-Andainville et Saint-Maulvis	4,1 km	131 m	Immédiat	Construit
Blanc Mont	8	Frémontiers et Velennes	20,2 km	130-150 m	Éloigné	Construit
Bougainville	11	Bougainville et Fresnoy-au-Val	13,6 km	133-134 m	Éloigné	Construit
Bouillancourt	6	Bouillancourt	20,4 km	117,5 m	Éloigné	Construit
Candor	5	Hescamps	15,1 km	98 m	Éloigné	Construit
Chaude Vallée	6	Hornoy-le-Bourg et Lafresguimont-Saint-Martin	5,8 km	126 m	Rapproché	Construit
Chemin de l'Ormelet	5	Brassy, Courcelles-sous-Thoix, Sentelie et Thoix	20,9 km	120 m	Éloigné	Construit
Croixrault	6	Croixrault et Moyencourt-lès-Poix	13,8 km	119 m	Éloigné	Construit
Dameraucourt	6	Dameraucourt	19,0 km	120 m	Éloigné	Construit
Dargies	6	Dargies	20,9 km	119 m	Éloigné	Construit
Éplessier	13	Éplessier	10,9 km	125 m	Éloigné	Construit
Fond Saint-Clément	28	Caulières, Éplessier, Lamaronde et Thieulloy-l'Abbaye	8,4 km	135-159 m	Rapproché	Construit
Cagneux	5	Bettembos, Lignières-Châtelain et Offignies	7,7 km	150 m	Rapproché	Construit
Hangest	10	Hangest-sur-Somme	18,0 km	146 m	Éloigné	Construit
Illois	3	Illois	20,5 km	135 m	Éloigné	Construit
Longue Epine	10	Doudelainville, Fresnes-Tilloloy et Saint-Maxent	16,4 km	126 m	Éloigné	Construit
Maisnières	12	Fretteville, Maisnières et Tilloy-Florville	22,1 km	100 m	Éloigné	Construit
Melier	4	Beaucamps-le-Jeune et Lafresguimont-Saint-Martin	5,5 km	130 m	Rapproché	Construit
Montagne Fayel	6	Montagne-Fayel et Mollens-Dreuil	10,5 km	130 m	Rapproché	Construit
Morvillers	6	Morvillers-Saint-Saturnin	9,9 km	126 m	Rapproché	Construit
Plaine Montoir	6	Airaines	13,1 km	126 m	Rapproché	Construit
Poirier Major	6	Fouilloy, Hescamps et Marlers	11,8 km	130-131 m	Éloigné	Construit
Quesnoy	26	Quesnoy-sur-Airaines et Le Mesge	14,3 km	150-154 m	Éloigné	Construit
Rambures	6	Rambures	14,0 km	100 m	Éloigné	Construit
Vallée Madame	5	Saisseval	19,3 km	126 m	Éloigné	Construit
Vismes	5	Vismes	19,1 km	124 m	Éloigné	Construit
Blancs Monts	6	Aumâtre et Frettecuisse	8,2 km	180 m	Rapproché	Instruction avec avis AE
Beaucamps	4	Beaucamps-le-Jeune	7,8 km	155 m	Rapproché	Instruction avec avis AE
Fosse Descroix	6	Fouilloy, Gourchelles et Romescamps	15,4 km	123 m	Éloigné	Instruction avec avis AE
Moulin de la Tour	6	Fontaine-le-Sec et Forceville-en-Vimeu	11,4 km	204 m	Rapproché	Instruction avec avis AE
Prieuré	9	Soues	20,2 km	180-200 m	Éloigné	Instruction sans avis AE
Corbillon	12	Bergicourt, Brassy et Contre	19,8 km	130-150 m	Éloigné	Instruction sans avis AE
Quesnoy	4	Quesnoy-sur-Airaines	14,0 km	150 m	Éloigné	Instruction sans avis AE
<b>Total</b>	<b>376</b>					
Construits	247					
Accordés	82					
En instruction avec avis AE	22					
En instruction sans avis AE	25					




Figure 78  
Carte des points de vue



-  Site des deux projets éoliens
-  Périmètre d'étude éloigné (20 km)
-  Périmètre d'étude rapproché (de 10 à 18 km)
-  Périmètre d'étude immédiat (de 2 à 7 km)
-  Limites départementales

**CONTEXTE ÉOLIEN**

-  Éolienne des deux projets

**LOCALISATION DES POINTS DE VUE**

-  Localisation et numérotation du point de vue



**Figure 79**

Tableau des enjeux étudiés pour chaque point de vue de la campagne de photomontages

N° PDV	POINTS DE VUE		ENJEUX PAYSAGERS				ENJEUX LOCAUX		ENJEUX PATRIMONIAUX			IMPACTS CUMULÉS
	LOCALISATION	N° PAGE	VALLÉE DU LIGER	VALLÉE DE LA BRESLE	PLATEAU DE L'AMIÉNOIS	SYSTÈME DE VALLÉES SÈCHES	AXES ROUTIERS	VILLAGES PROCHES	ÉGLISE DE VILLERS-CAMPSART	PATRIMOINE PÉRIMÈTRE IMMÉDIAT	PATRIMOINE PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ	PARC ÉOLIEN EXISTANT
1	BOISRAULT - Entrée est par la rue de Selincourt et d'Hornoy Boisrault	120						X				
2	VILLERS-CAMPSART - Entrée nord-ouest par la D 110	124			X		X	X	X			
3	VILLERS-CAMPSART - Place de l'église (MH)	128						X	X			
4	VILLERS-CAMPSART - Sortie sud-est par la D 29	144			X		X	X				X
5	ARGUEL - Sortie est par la D 195E	152						X				X
6	LE QUESNE - Sortie est par la D 211	156	X				X	X				
7	LIOMER - Entrée ouest par la D 211 depuis Le Quesne	160	X				X	X				
8	LIOMER - Quartier pavillonnaire à l'ouest du village	168	X					X				
9	LIOMER - Place de la Libération	172	X				X	X				
10	LIOMER - Carrefour routier entre la D 96A et la D 178	176	X					X				
11	GUIBERMESNIL - Entrée sud-ouest par une route locale	180	X		X			X				X
12	TRONCHOY - Entrée est de Tronchoy par la D 189	184			X			X				X
13	TRONCHOY - Sortie nord par la D 189	188			X			X				X
14	BEZENCOURT - Entrée sud-est par la D 189	192			X			X				X
15	BEZENCOURT - Centre-bourg	196						X				
16	HORNOY-LE-BOURG - Entrée est par la D 51	200			X		X	X				X
17	HORNOY-LE-BOURG - Centre-ville devant la mairie	204					X	X				
18	HORNOY-LE-BOURG - Place devant les halles (MH)	208						X		X		
19	HORNOY-LE-BOURG - Sortie nord-ouest par la D 211	212					X	X				
20	SELINCOURT - Devant l'entrée du château (MH)	216								X		
21	BELLOY-SAINT-LEONARD - Devant le mur d'enceinte du château (MH)	220								X		
22	AVESNES-CHAUSSEY - Devant le château (MH)	224						X				
23	AVESNES-CHAUSSEY - Sortie sud par la route d'Épaumesnil	228				X		X				
24	DROMESNIL - Entrée nord-ouest par route locale	236				X		X				
25	DROMESNIL - Place du château devant le portail d'entrée	240								X		
26	FRESNEVILLE - Rue de l'église	244						X				
27	FRESNEVILLE - Vers l'église du village rue Brûlée	248						X				
28	FRESNEVILLE - Sortie sud-ouest par la D 96	252			X			X				X
29	ANDAINVILLE - Entrée ouest par la D 110	256			X			X				X
30	ANDAINVILLE - Rue de Lignièrès (D 110)	260						X				X
31	ANDAINVILLE - Sortie est par la D 110	264			X			X				X
32	LE MAZIS - Sortie est du village rue Beuvin	268	X					X				
33	SAINT-AUBIN-RIVIÈRE - Entrée sud par la route de Neuville-Coppegueule	272	X					X				X
34	BEAUCAMPS-LE-VIEUX - Entrée ouest par la D 96	280			X			X				X
35	BEAUCAMPS-LE-VIEUX - Centre-ville	284						X				
36	BEAUCAMPS-LE-VIEUX - Sortie nord-est par la D 96	288			X			X				
37	BEAUCAMPS-LE-VIEUX - Sortie nord-est par la D 211C	292	X					X				X
38	BEAUCAMPS-LE-JEUNE - Croisement D 1015 et la rue du tour de ville	296			X		X	X				X
39	LAFRESGUIMONT-SAINT-MARTIN - Croisement D 92 et D 178	300						X				
40	LAFRESGUIMONT-SAINT-MARTIN - Hameau de Watiéville	304			X	X						X
41	AUMONT - Sortie sud par la D 18	308			X			X				X
42	ÉTRÉJUST - Devant l'église du village	312						X				
43	SAINT-MAULVIS - Entrée nord par rue de Vergies	316				X		X		X		
44	SAINT-MAULVIS - Parvis de l'église Saint-Mendé (MH)	320								X		
45	AUMÂTRE - D 195 vers le cimetière	324						X			X	
46	SENARPONT - Entrée ouest par la D 1015	328		X			X					
47	BERMESNIL - Sortie est par la D 187	332			X							X
48	NEUVILLE-COPPEGUEULE - Entrée ouest par la rue Jules Ferry	336			X			X				X
49	NEUVILLE-COPPEGUEULE - Devant le château	340					X			X		
50	GAUVILLE - Sortie nord par la D 1015	344			X		X					X
51	POIX-DE-PICARDIE - Sortie nord par la D 901	348			X		X					X
52	GOUY-L'HÔPITAL - Entrée est par la Rue du Moulin	352				X		X				X
53	CAMPS-EN-AMIÉNOIS - Centre du village par la rue de Molliens	360									X	
54	AIRAINES - Entrée nord par la D 901	364					X					
55	HEUCOURT-CROQUOISON - Depuis le GR 125 au nord du village	368				X		X				X
56	OISEMONT - Sortie sud-est par la D 29	376					X					X
57	BLANGY-SUR-BRESLE - Sortie est par la D 1015	380		X			X					
58	GUIZANCOURT - Entrée sud-est par le Chemin de Sentelie	384										
59	VILLERS-CAMPSART - Entrée nord par la route de Campsart	388			X			X	X			
60	VILLERS-CAMPSART - Entrée ouest par la D 29	392					X	X	X			
61	BÉZENCOURT - Depuis l'entrée du château	396						X				
62	LIOMER - Depuis l'entrée de l'église	400	X					X				



► Point de vue n°1

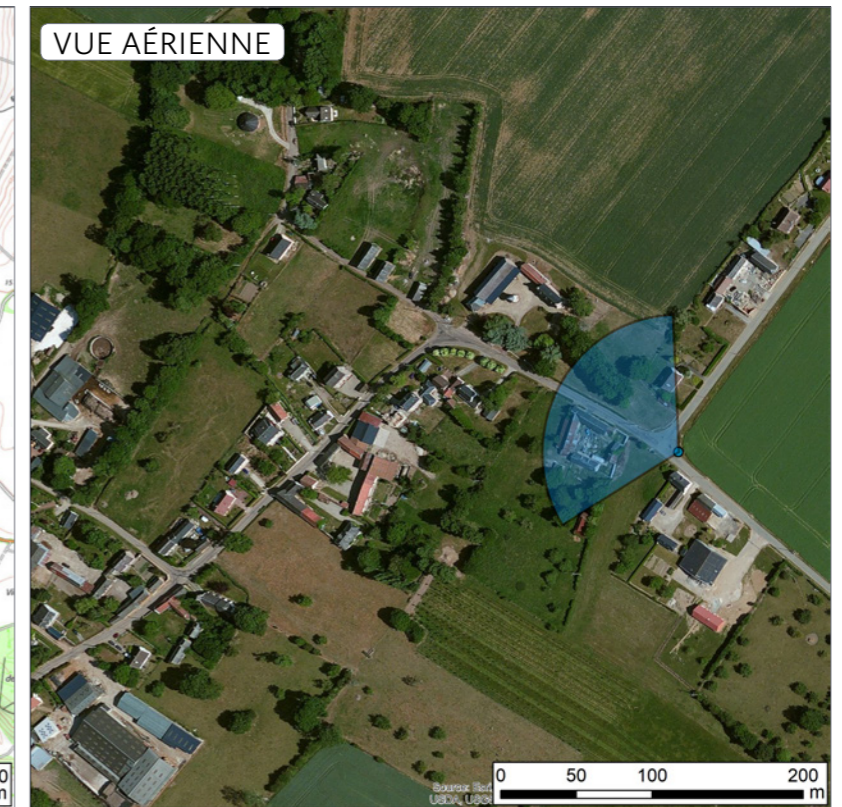
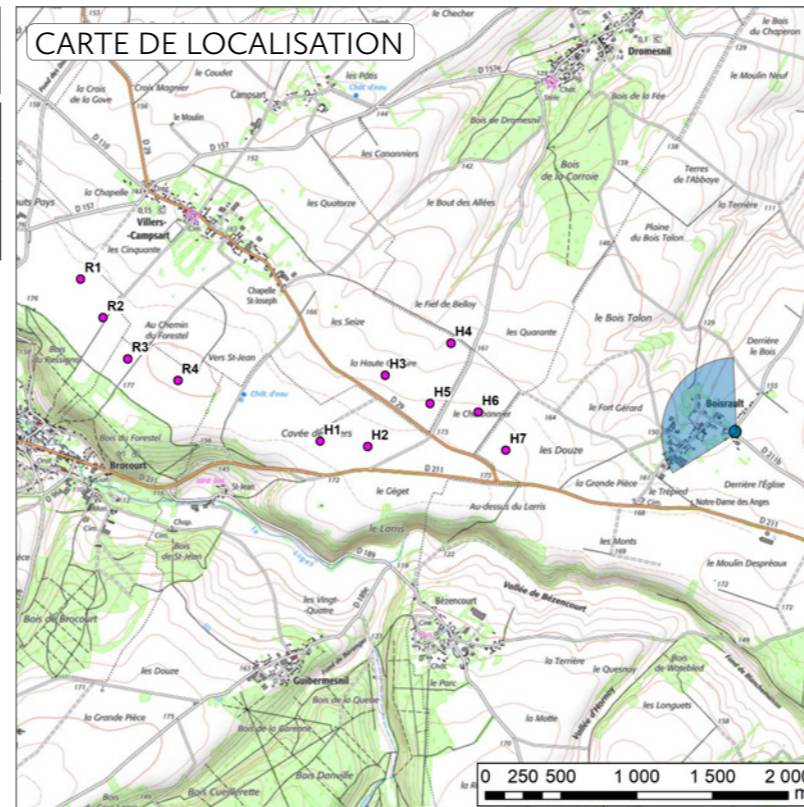
Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
19/09/2019	50 mm	N 49°51'26,4"	E 01°52'55,2"	158 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
H7 : 1,5 km	R1 : 4,4 km	1	BOISRAULT - Entrée est par la rue de Selincourt et d'Hornoy Boisrault	

Commentaires

L'observateur se situe dans le village de Boisrault, qui appartient à la commune d'Hornoy-le-Bourg. Il se trouve à l'entrée est du village, au croisement des rues Selincourt et Hornoy Boisrault.

C'est une vue assez ouverte, malgré le front bâti du village qui fait face à l'observateur. Boisrault est un des villages les plus proches du site des projets éoliens puisque l'éolienne la plus proche est à 1,5 km. C'est d'ailleurs cette éolienne (H7) qui est la seule visible depuis ce point de vue. Les autres éoliennes sont masquées par le bâti du village.

Le projet de Rossignol a une incidence nulle tandis que celui de la Haute Couture a une incidence visuelle très faible depuis ce point de vue.



■ État initial plein cadre - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°





Esquisse - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



©An Avel Energy 2021

Photomontage - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



©An Avel Energy 2021



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3

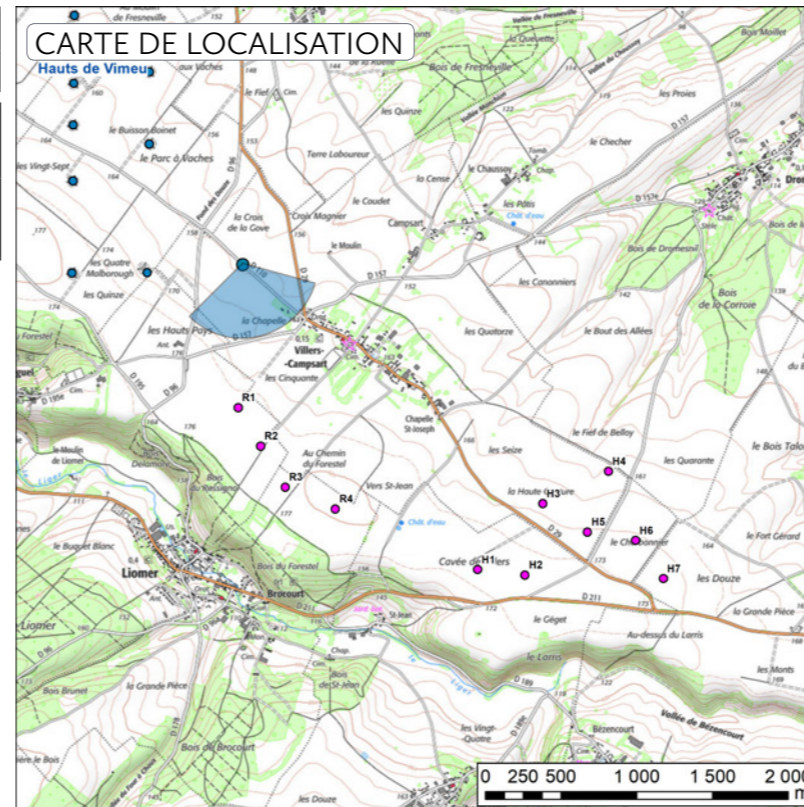


► Point de vue n°2

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
04/02/2021	50 mm	N 49°52'27,5"	E 01°49'19,0"	160 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
R1 : 0,9 km	H7 : 3,5 km	11	VILLERS-CAMPSART - Entrée nord-ouest par la D 110	

Commentaires

L'observateur se situe en entrée nord-ouest de Villers-Campsart, le long de la D 110, en provenance d'Andainville. L'aspect tabulaire du plateau de l'Amiénois est ici très marqué. Les grandes cultures en openfield occupent ce plateau, ce qui crée des vues lointaines et profondes. Seule la silhouette urbaine du village forme un filtre visuel important. Une chapelle, protégée par les documents d'urbanisme locaux, est visible dans l'axe de la route. Les éoliennes de Rossignol sont visibles à droite de la route et de la silhouette urbaine de Villers-Campsart. Les éoliennes sont perçues en perspective cavalière, formant une ligne régulière, à l'exception de l'éolienne R4 qui semble décrocher de la ligne et perturbe la lisibilité d'ensemble. Les rapports d'échelle sont favorables à ce paysage ample et ouvert. Les éoliennes de la Haute Couture apparaissent au-dessus de la silhouette urbaine du village, dans des rapports d'échelle favorables au bâti. Il est important de noter que le clocher de l'église de Villers-Campsart (MH) n'est pas visible depuis ce point de vue. Une covisibilité n'est donc pas possible depuis ce point de vue. L'incidence visuelle des deux projets est modérée depuis ce point de vue.



■ État initial plein cadre - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°







©An Avel Energy 2021



©An Avel Energy 2021



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3

© An Avel Energy 2021



► Point de vue n°3 : vue vers l'est

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
04/02/2021	50 mm	N 49°52'10,4"	E 01°49'56,2"	163 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
H3 : 1,6 km	H7 : 2,5 km	1	VILLERS-CAMPSART - Place de l'église (MH)	

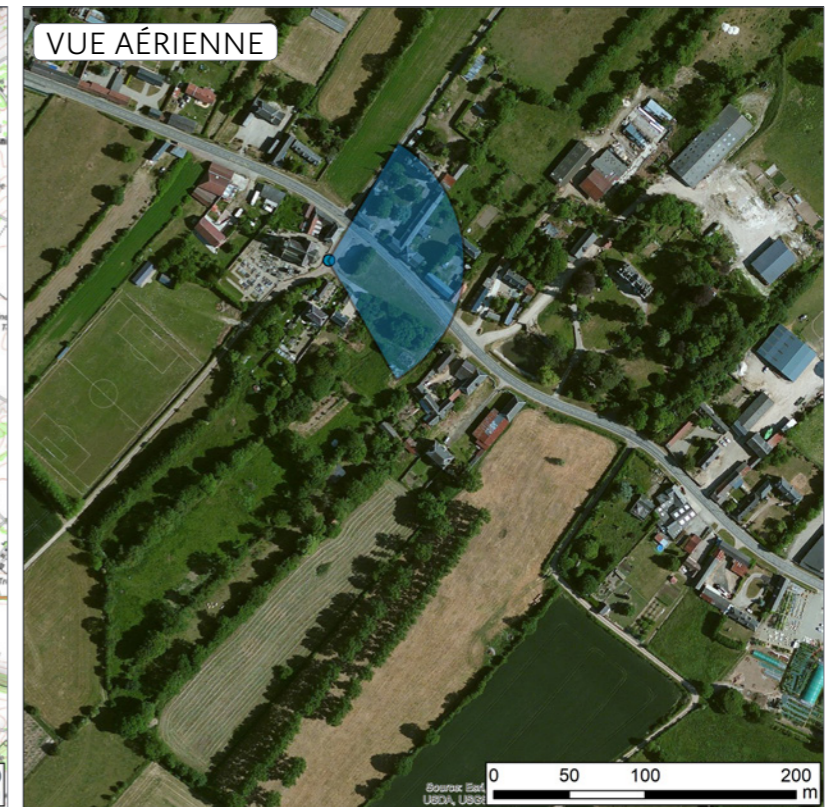
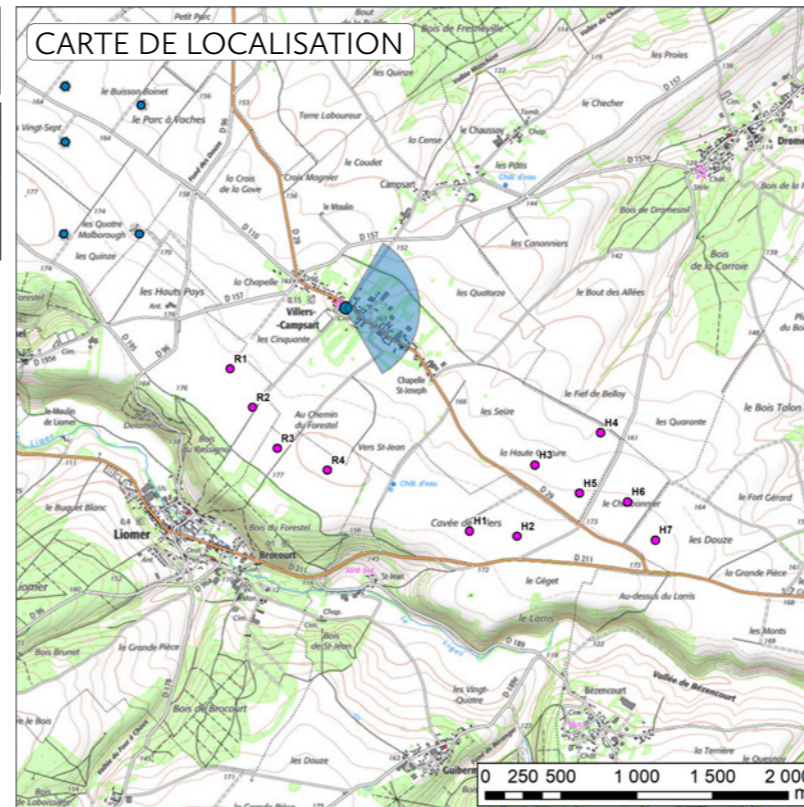
Commentaires

L'observateur se situe devant le portail de l'église de Villers-Campsart. Cette église est inscrite au titre des monuments historiques. Elle se trouve au centre du village. C'est le monument historique le plus proche des projets éoliens, situé à 1,6 km du centre du site. Elle est également protégée par des documents d'urbanisme locaux.

Les vues depuis cette place sont assez fermées du fait d'une forte présence végétale et du front bâti du village. De fait, une seule éolienne du projet de la Haute Couture est partiellement visible depuis ce point de vue (H6). Les autres éoliennes de ce projet sont masquées par la végétation. La totalité des éoliennes des deux projets n'est pas visible dans un seul champ visuel de 120°. C'est pour cela que ce point de vue a été divisé en deux. Il s'agit ici de la première partie du point de vue.

Le projet de la Haute Couture a une incidence visuelle très faible depuis ce point de vue. Le projet de Rossignol n'est lui pas visible dans ce champ visuel.

■ État initial plein cadre - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°





Esquisse - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



©An Avel Energy 2021

Photomontage - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



©An Avel Energy 2021



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3

©An Avel Energy 2021



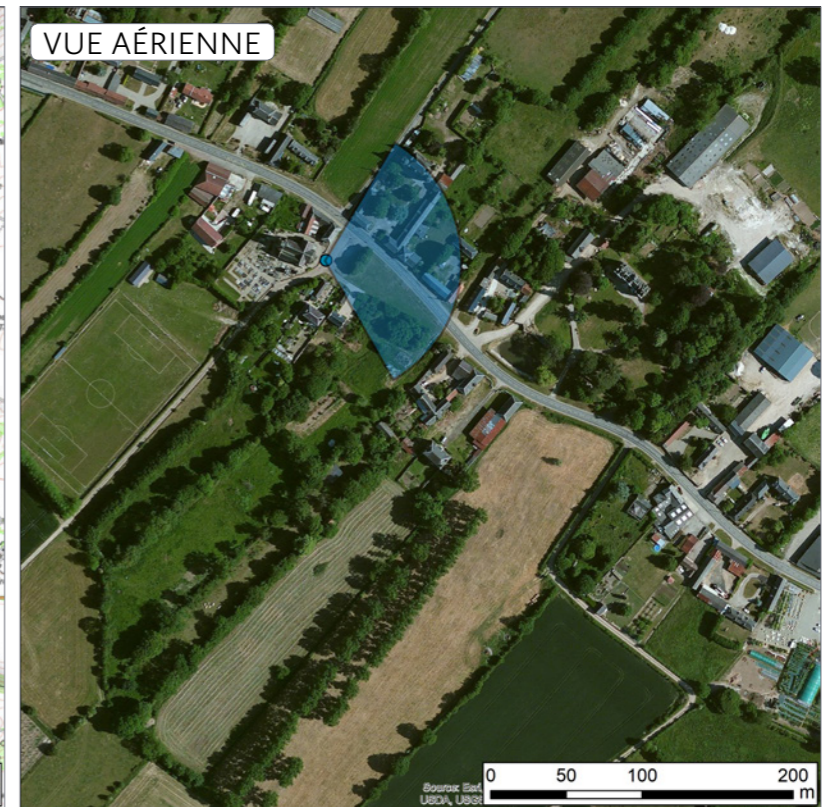
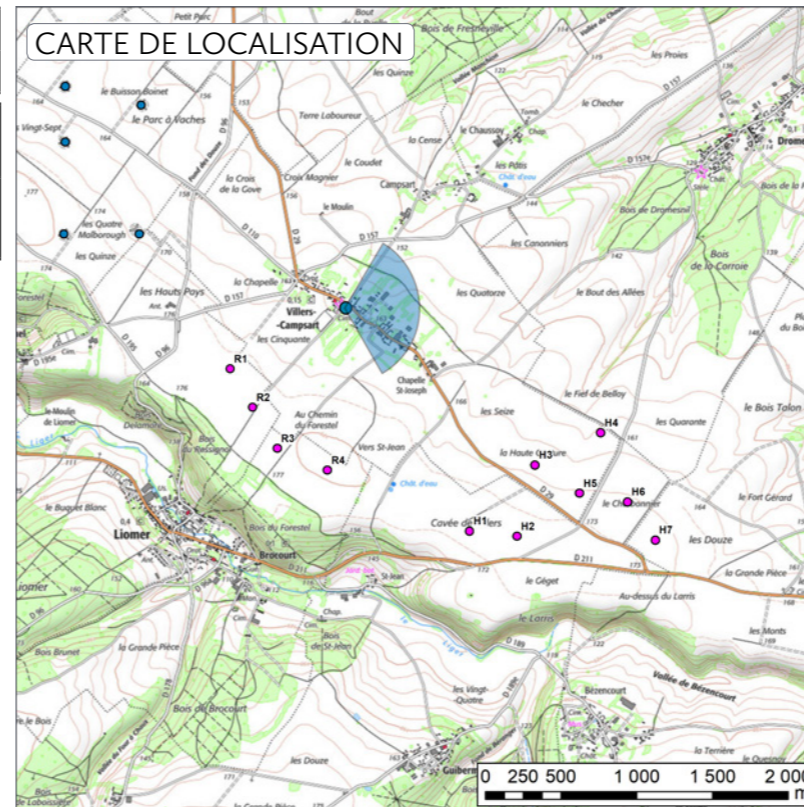
► Point de vue n°3 bis : vue vers l'est

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
14/08/2021	50 mm	N 49°52'10,4"	E 01°49'56,2"	163 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
H3 : 1,6 km	H7 : 2,5 km	2	VILLERS-CAMPSART - Place de l'église (MH)	

Commentaires

L'observateur se situe au même endroit que le point de vue précédent car il s'agit d'un point de vue refait avec une météo plus clémente, qui permet d'avoir une meilleure visibilité sur le paysage alentour et sur les éoliennes des projets de Rossignol et Haute Couture.

Cette vue ne change pas la situation initiale. Le projet de la Haute Couture a toujours une incidence visuelle très faible depuis ce point de vue. Le projet de Rossignol n'est lui toujours pas visible dans ce champ visuel.



■ État initial plein cadre - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°





Esquisse - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



©An Avel Energy 2021

Photomontage - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



©An Avel Energy 2021



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3

©An Avel Energy 2021



► Point de vue n°3 : vue vers le sud

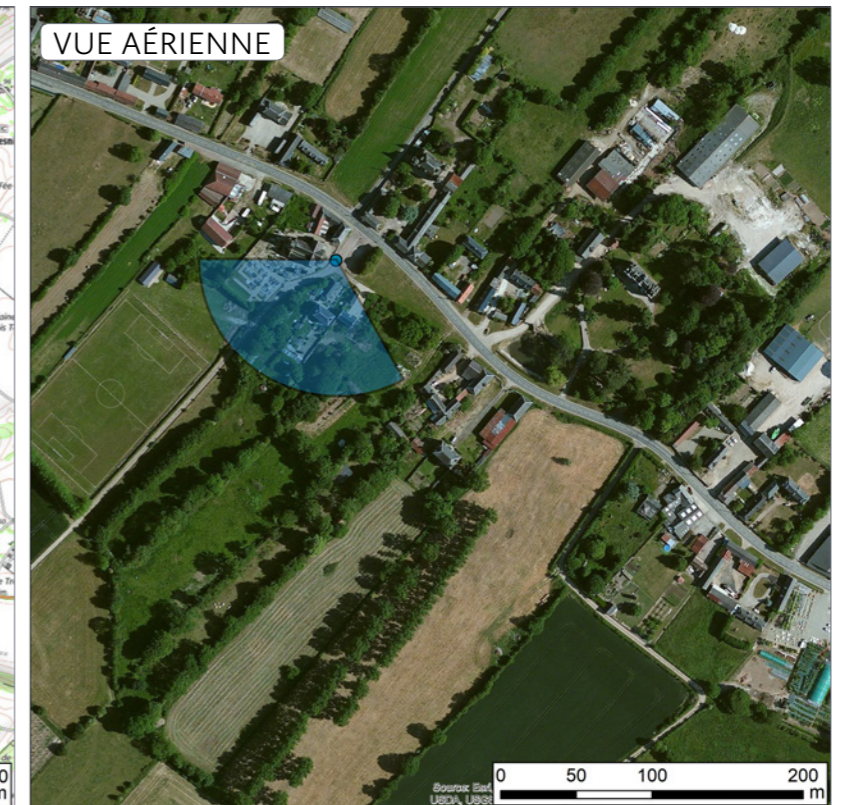
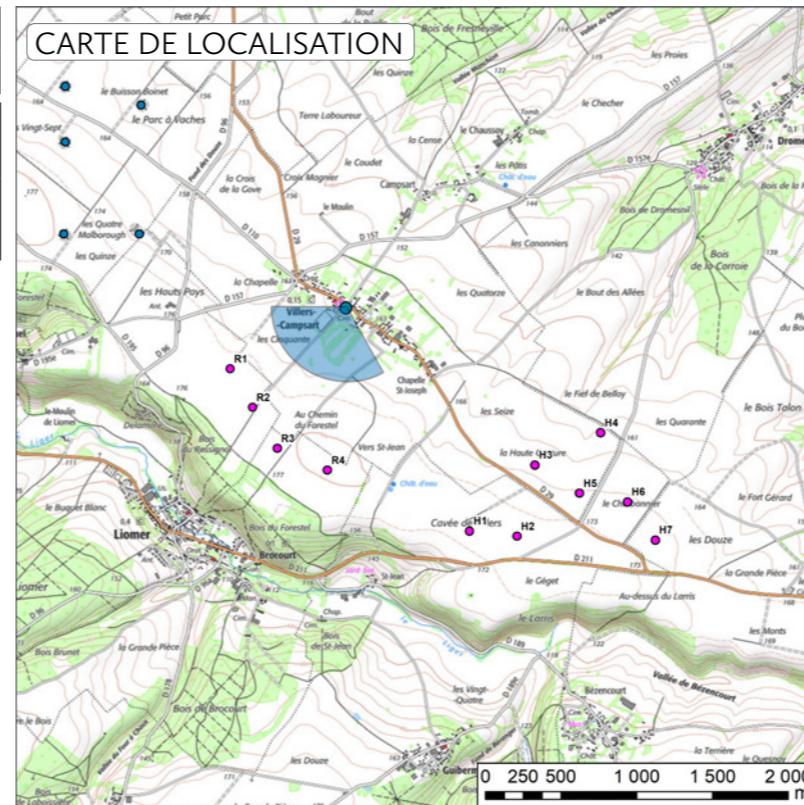
Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
04/02/2021	50 mm	N 49°52'10,4"	E 01°49'56,2"	163 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
R1 : 0,9 km	H2 : 1,7 km	0	VILLERS-CAMPSART - Place de l'église	

Commentaires

L'observateur se situe devant le portail de l'église de Villers-Campsart. Cette église est inscrite au titre des monuments historiques. Elle se trouve au centre du village. C'est le monument historique le plus proche des projets éoliens, situé à 0,9 km du centre du site. Elle est également protégée par les documents d'urbanisme locaux.

Les vues depuis cette place sont plus refermées que précédemment du fait du bâti plus proche de l'observateur. Aucune éolienne n'est visible depuis ce point de vue, elles sont toutes masquées par le bâti. La totalité des éoliennes des projets n'est pas visible dans un seul champ visuel de 120°. C'est pour cela que ce point de vue a été divisé en deux. Il s'agit ici de la seconde partie du point de vue.

Le projet de Rossignol a une incidence visuelle nulle depuis ce point de vue. Le projet de la Haute Couture également car il n'est pas visible dans ce champ visuel.



■ État initial plein cadre - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°





Esquisse - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



©An Avel Energy 2021

Photomontage - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



©An Avel Energy 2021



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3

©An Avel Energy 2021



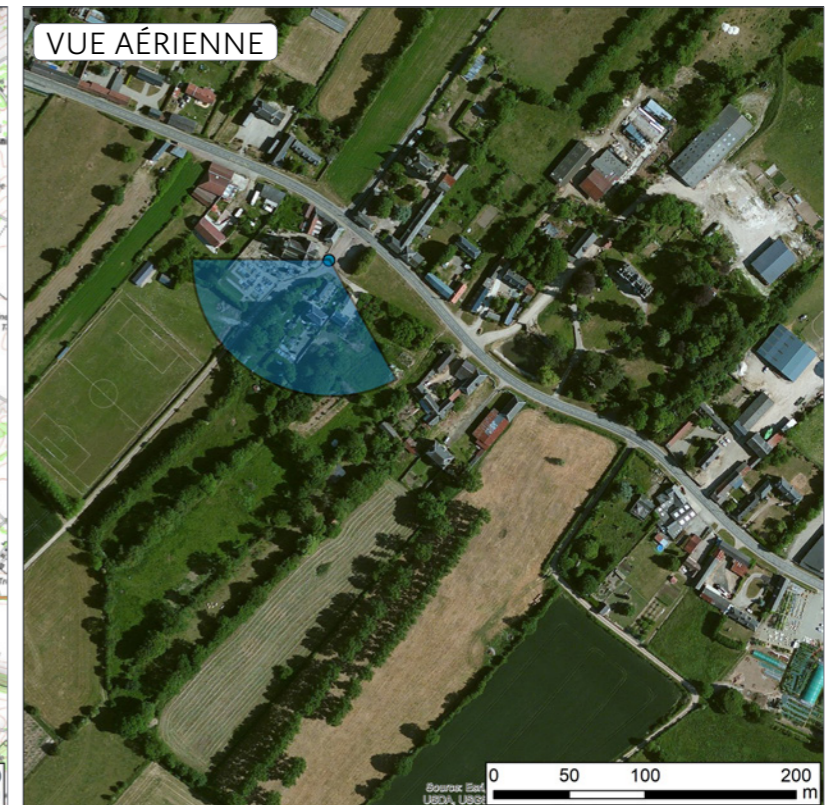
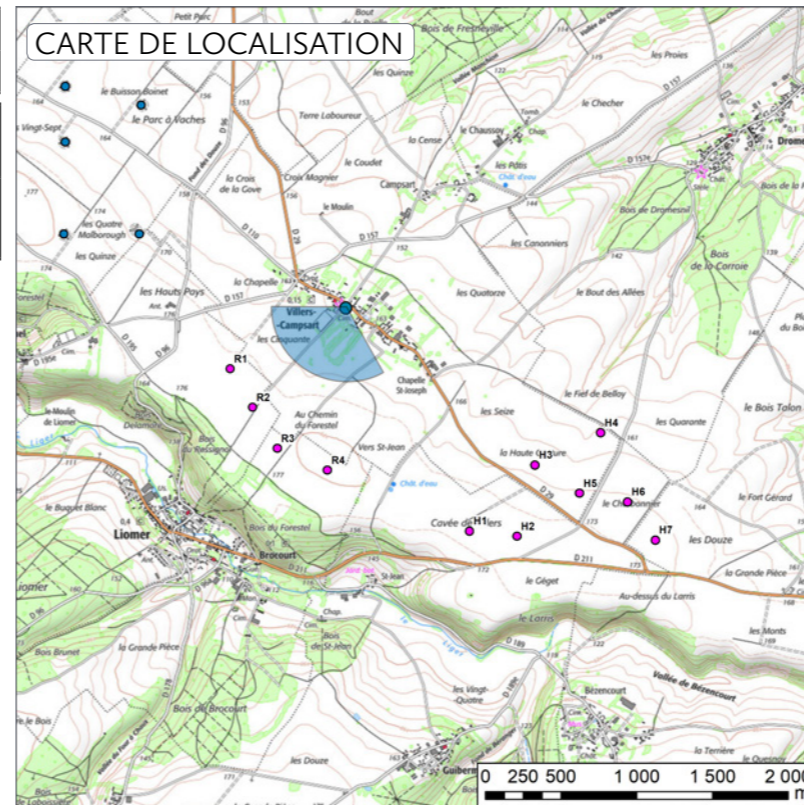
► Point de vue n°3 bis : vue vers le sud

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
14/08/2021	50 mm	N 49°52'10,4"	E 01°49'56,2"	163 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
R1 : 0,9 km	H2 : 1,7 km	0	VILLERS-CAMPSART - Place de l'église	

Commentaires

L'observateur se situe au même endroit que le point de vue précédent car il s'agit d'un point de vue refait avec une météo plus clémente, qui permet d'avoir une meilleure visibilité sur le paysage alentour et sur les éoliennes des projets de Rossignol et Haute Couture.

Cette vue ne change pas la situation initiale. Le projet de Rossignol a toujours une incidence visuelle nulle depuis ce point de vue. Le projet de la Haute Couture également car il n'est toujours pas visible dans ce champ visuel.



■ État initial plein cadre - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°





Esquisse - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



©An Avel Energy 2021

Photomontage - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



©An Avel Energy 2021



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3

©An Avel Energy 2021



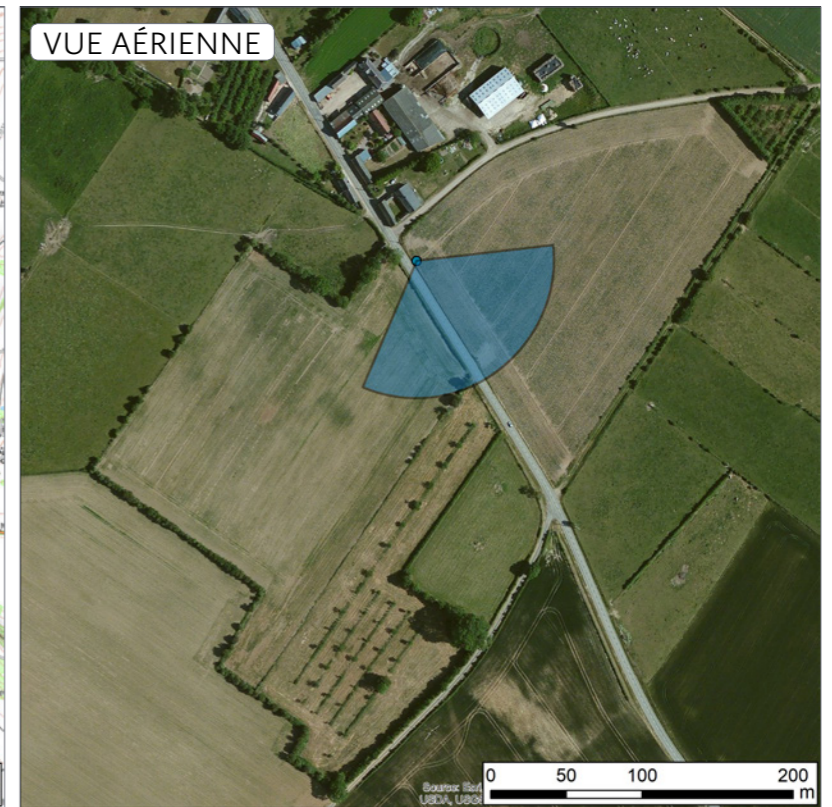
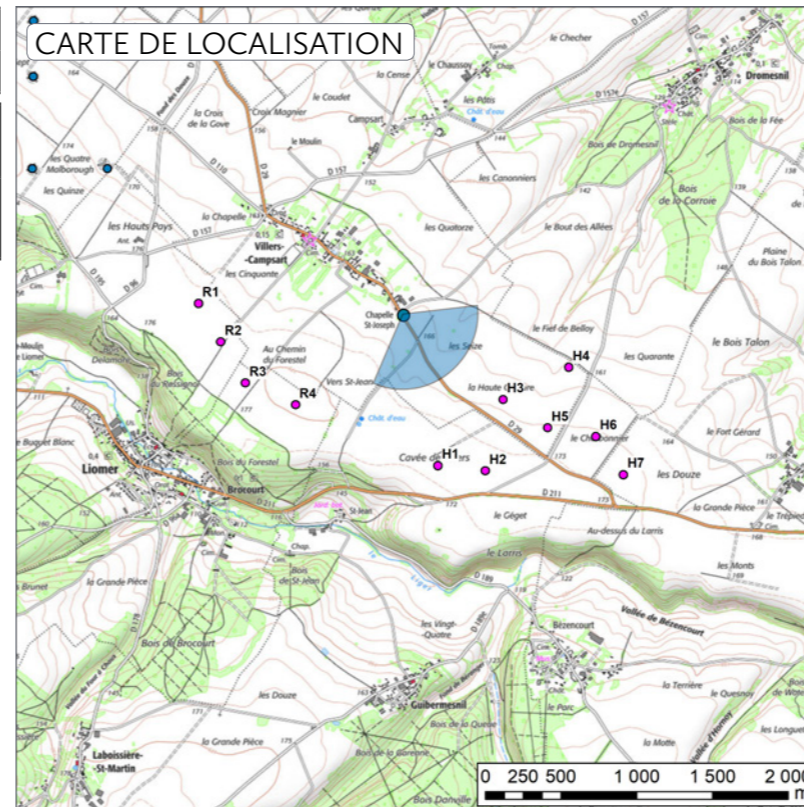
► Point de vue n°4 : vue vers le sud-est

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
19/09/2019	50 mm	N 49°51'55,1"	E 01°50'26,1"	165 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
H1 : 0,8 km	H7 : 1,8 km	7	VILLERS-CAMPSART - Sortie sud-est par la D 29	

Commentaires

L'observateur se situe en sortie sud-est de Villers-Campsart, le long de la D 29 en direction de la D 211 qui relie Hornoy-le-Bourg à l'est et Brocourt à l'ouest. Le paysage est ouvert du fait de l'absence de relief et des cultures en openfield qui ouvrent les horizons. Seule une forte présence végétale referme légèrement les vues, comme la haie visible à droite de la route. L'observateur se trouve devant une chapelle protégée par des documents d'urbanisme locaux.

Les sept éoliennes du projet de la Haute Couture sont visibles depuis ce point de vue, dans des rapports d'échelle favorables à ce paysage de grande ampleur. L'ensemble est peu lisible car les éoliennes ne forment ni une ligne régulière, ni une masse homogène. De plus, l'occupation visuelle à l'horizon du projet est importante. Le projet de la Haute Couture a une incidence visuelle modérée depuis ce point de vue. Le projet de Rossignol n'est lui pas visible depuis cette portion du point de vue.



■ État initial plein cadre - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°







©An Avel Energy 2021



©An Avel Energy 2021



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3

©An Avel Energy 2021



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3

©An Avel Energy 2021



► Point de vue n°4 : vue vers l'ouest

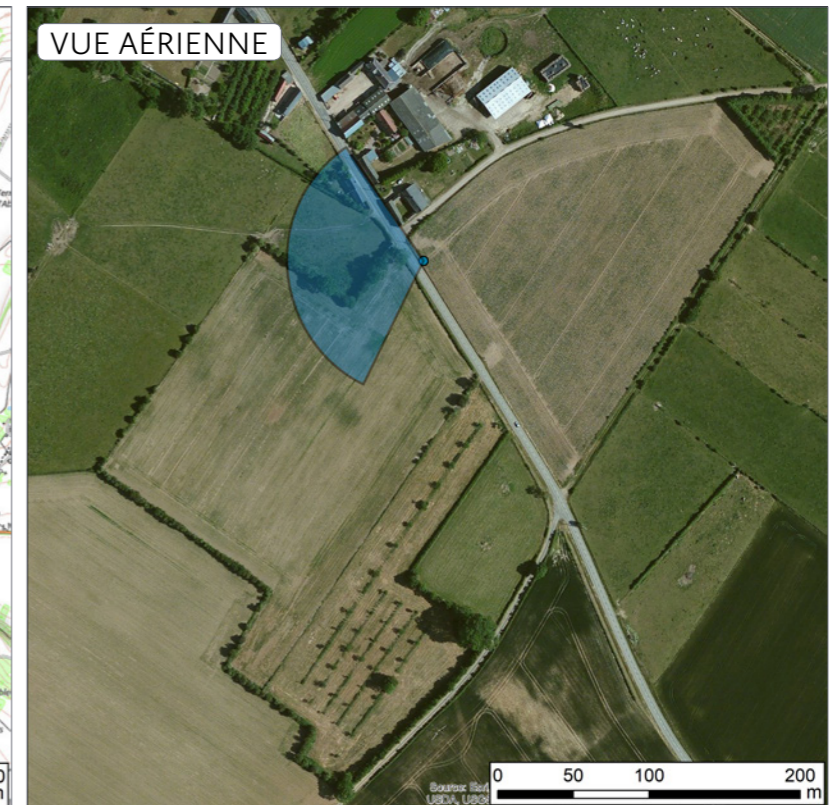
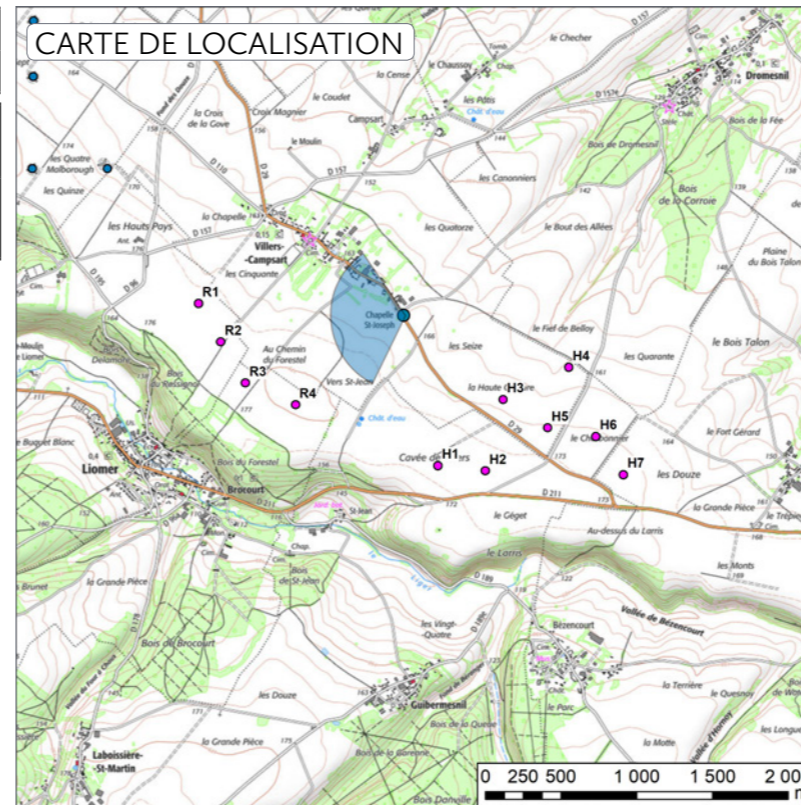
Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
19/09/2019	50 mm	N 49°51'55,1"	E 01°50'26,1"	165 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
R4 : 0,9 km	R1 : 1,4 km	1	VILLERS-CAMPSART - Sortie sud-est par la D 29	

Commentaires

L'observateur se situe en sortie sud-est de Villers-Campsart, le long de la D 29 en direction de la D 211 qui relie Hornoy-le-Bourg à l'est et Brocourt à l'ouest. Le paysage est beaucoup plus refermé que précédemment, car les quatre éoliennes du projet de Rossignol qui n'étaient pas visibles sur le point de vue précédent, sont ici ciblées. Or, elles sont implantées plutôt dans une logique d'entrée de village. Les obstacles visuels sont donc plus nombreux (bâti et végétation). La chapelle visible au centre de l'image est protégée par les documents d'urbanisme locaux.

Seule l'éolienne R4 est visible. Les autres machines sont masquées par la végétation.

Le projet du Rossignol a une incidence visuelle faible depuis ce point de vue. Le projet de la Haute Couture n'est lui pas visible depuis cette portion du point de vue.

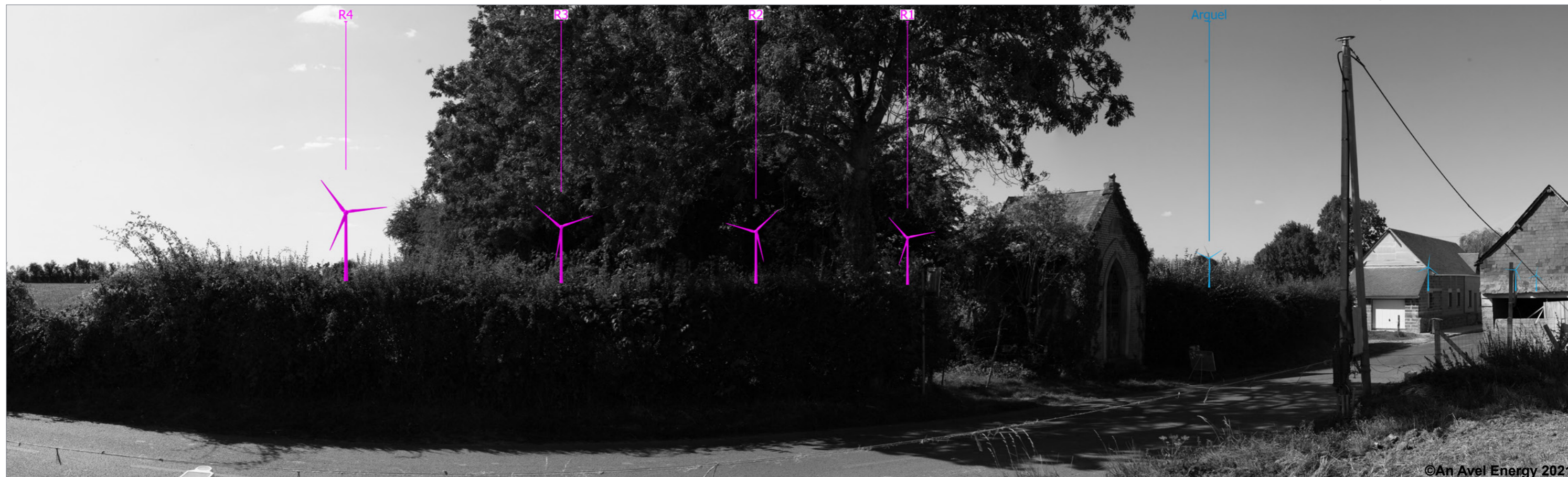


■ État initial plein cadre - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°





Esquisse - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



©An Avel Energy 2021

Photomontage - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



©An Avel Energy 2021



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3

©An Avel Energy 2021



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3.

©An Avel Energy 2021



► Point de vue n°5

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
19/09/2019	50 mm	N 49°51'58,7"	E 01°48'12,9"	165 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
R1 : 1,3 km	H7 : 4,3 km	2	ARGUEL - Sortie est par la D 195E	

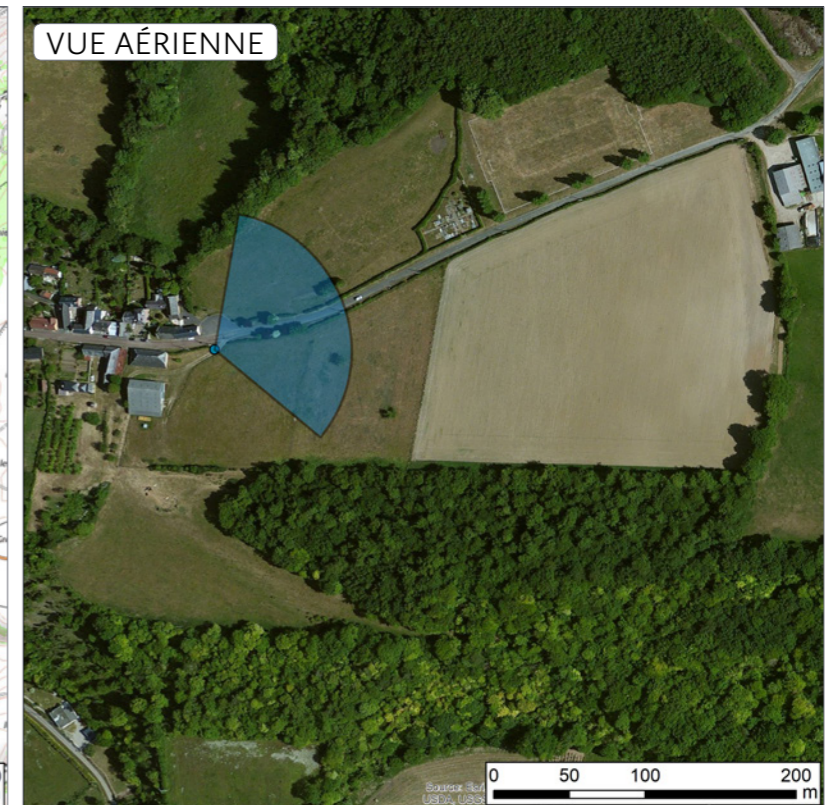
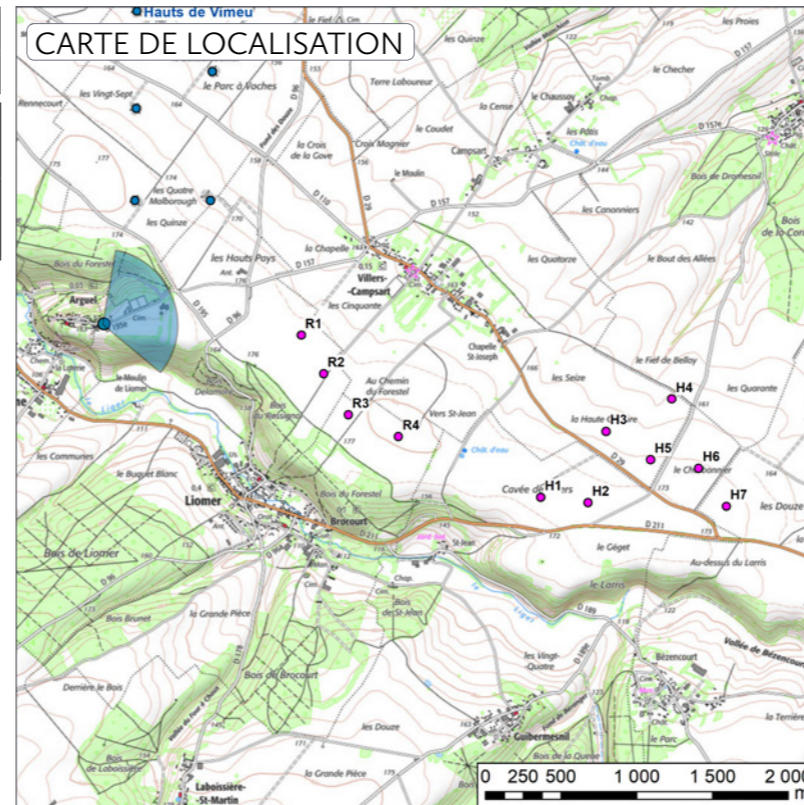
Commentaires

L'observateur se situe en sortie est d'Arguel, le long de la D 195E, en direction de Villers-Campsart. Ce petit village a une situation particulière car la majorité du village est construite en partie sur le versant nord de la vallée du Liger. De fait, le village est construit sur une portion plus basse que le site des projets. De plus, cette route est la seule du village puisque ce dernier se termine sur un cul-de-sac. L'observateur, qui se trouve en sortie du village sur cette route, est donc sur une portion très haute du village.

Malgré tout, le versant nord de la vallée du Liger forme un relief, visible sur le photomontage. Il masque ainsi les éoliennes les plus éloignées. Seules les éoliennes R1 et R2 sont visibles. Les rapports d'échelle sont favorables au paysage.

Le projet du Rossignol a une incidence visuelle faible depuis ce point de vue tandis que celui de la Haute Couture n'a aucune incidence visuelle.

■ État initial plein cadre - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°





Esquisse - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



©An Avel Energy 2021

Photomontage - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



©An Avel Energy 2021



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3.



■ Vue réaliste à taille réelle - Champ visuel horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 35 cm au format A3

©An Avel Energy 2021